



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/44/PV.57
22 novembre 1989

FRANCAIS

Quarante-quatrième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 57e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mercredi 15 novembre 1989, à 15 heures

Président : M. KADRAT (Vice-Président) (Iraq)
puis : M. GARBA (Président) (Nigéria)
M. GUTIERREZ (Vice-Président) (Costa Rica)

La situation au Kampuchea [31] (suite)

- a) Rapport du Secrétaire général
- b) Projet de résolution

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

En l'absence du Président, M. Kadrat (Iraq), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 15.

POINT 31 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

- a) RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL (A/44/670)
- b) PROJET DE RESOLUTION (A/44/L.23)

Le PRESIDENT (interprétation de l'arabe) : Avant de donner la parole au premier orateur, je voudrais rappeler aux représentants que, conformément à la décision prise ce matin, la liste des orateurs sur cette question sera close aujourd'hui à 16 heures. Je prie donc les représentants qui souhaitent participer au débat de bien vouloir se faire inscrire sans tarder.

M. RANA (Népal) (interprétation de l'anglais) : Lorsque la question du Kampuchea a été examinée au cours de la quarante-troisième session, nombreux étaient ceux d'entre nous qui espéraient que l'Assemblée générale le ferait pour la dernière fois. Nous fondions cet espoir sur une certaine évolution positive de la situation au cours des 12 derniers mois. Les réunions informelles de Jakarta étaient des étapes importantes de cette évolution. Le sommet sino-soviétique offrait une autre promesse de solution politique rapide au problème kampuchéen. Même si l'on ne s'attendait pas à des résultats spectaculaires, les rencontres entre Samdech Norodom Sihanouk et M. Hun Sen étaient considérées comme une nouvelle tentative sérieuse d'arriver à une solution politique.

Cela étant, la convocation à Paris, à la fin du mois de juillet dernier, de la Conférence internationale sur le Kampuchea a suscité le plus grand intérêt et les plus grands espoirs à travers le monde. Je saisis cette occasion pour féliciter le Gouvernement français d'avoir pris cette initiative hardie en dépit des doutes quant à la question de savoir si le moment était venu de rechercher un règlement politique. L'approbation générale de l'initiative française est en soi un hommage rendu au sincère souci de la France de mettre un terme à des années de guerre, de destructions et de souffrances au Kampuchea.

La Conférence de Paris n'a pas réussi à mettre fin à la tragédie du Kampuchea. Toutefois, la sincérité de l'effort nous interdit de parler d'un échec. La Conférence a montré sans la moindre ambiguïté que la seule alternative

M. Rana (Népal)

à un règlement politique global négocié est une épreuve de force entre les factions kampuchéennes en présence. Le coût manifeste de cette alternative pour le peuple kampuchéen fait qu'il est impératif que la communauté internationale continue d'explorer toutes les voies possibles et opère toutes les pressions pour arriver à une solution globale qui permette au peuple kampuchéen d'exercer librement et équitablement son droit inaliénable à l'autodétermination, sans ingérence ni intimidation.

M. Rana (Népal)

Plus de 10 ans d'attention internationale concentrée sur le Kampuchea ont abondamment montré que les négociations devraient viser deux objectifs fondamentaux. Le premier est la mise en place d'un mécanisme international de contrôle efficace sous les auspices des Nations Unies afin de superviser et vérifier le retrait complet des forces étrangères du Kampuchea. Le retrait complet et vérifié des forces étrangères est la condition sine qua non de l'amorce de toute mesure politique visant à la normalisation de la situation. Le second objectif fondamental des négociations devrait être l'établissement d'une administration provisoire dirigée par Samdech Norodom Sihanouk et comprenant les quatre principales parties à la question, en attendant les résultats d'élections libres et loyales. Le Prince Sihanouk, grand patriote, est le seul dirigeant kampuchéen qui puisse promouvoir la réconciliation nationale par delà les factions et les dissensions qui existent dans ce pays. Une coalition provisoire quadripartite effective placée sous la direction du Prince est la seule solution viable qui puisse garantir qu'on évitera une sanglante guerre civile au Kampuchea après le retrait des forces étrangères.

Ma délégation a pris note de l'annonce par le Viet Nam de l'achèvement du retrait de ses troupes à la fin du mois de septembre dernier. Depuis longtemps, cette mesure avait été exigée comme condition préalable au lancement du processus de paix kampuchéen. Nous nous félicitons de l'annonce vietnamienne mais nous estimons que le retrait ne peut être crédible et constituer une importante contribution au processus de paix que s'il est placé sous une supervision et un contrôle internationaux impartiaux. La question épineuse des colons vietnamiens est également liée inextricablement au retrait. La Conférence de Paris a accordé une attention considérable à cet aspect du problème.

La participation active des Nations Unies à la supervision et à la vérification du retrait des troupes, du cessez-le-feu et des élections jouit d'un appui presque universel. Il est difficile de comprendre l'argument selon lequel les Nations Unies auraient une attitude partisane sur l'ensemble de la question. Depuis 10 ans, l'Assemblée générale, à une écrasante majorité, a réaffirmé l'applicabilité des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies et a établi des normes de droit international pour la situation au Kampuchea. Le Viet Nam lui-même est on ne peut mieux placé pour juger de la valeur de ces

M. Rana (Népal)

principes à la lumière de l'expérience de sa propre histoire récente. Le Secrétaire général a fait savoir à la Conférence de Paris que l'ONU était prête à mettre sa capacité à organiser et à gérer un mécanisme international de contrôle crédible, impartial et efficace au service du peuple kampuchéen. Au fil des ans, l'Organisation a acquis une compétence et une expérience fort riches dans ce domaine. Ma délégation appuie pleinement l'annonce faite par le Secrétaire général et elle est prête à coopérer avec lui.

Le cadre d'un règlement susceptible d'aboutir à l'instauration d'un Kampuchea indépendant, souverain et non aligné a également été tracé par la Conférence internationale sur le Kampuchea. En tant que membre du Comité spécial de la Conférence internationale, le Népal réaffirme sa volonté de contribuer dans toute la mesure de ses possibilités à la recherche d'un règlement juste et durable. A cet égard, je tiens à rendre hommage à S. E. Mme Absa Claude Diallo, Présidente du Comité spécial, pour les efforts soutenus qu'elle a déployés pour faciliter une solution d'ensemble.

De même, nous saluons les efforts inlassables des pays de l'ANASE visant à promouvoir un règlement d'ensemble. Nous admirons le Gouvernement royal thaïlandais, qui continue d'aider et d'accueillir les Kampuchéens déplacés. Les pays de l'ANASE poursuivent l'objectif de la paix et de la réconciliation au Kampuchea dans le large cadre d'un consensus international. Le projet de résolution A/44/L.23 dont est saisie l'Assemblée reflète ce consensus. C'est compte tenu de ces considérations que ma délégation s'est portée coauteur de ce projet de résolution. Nous espérons que, comme par le passé, le projet de résolution sera approuvé par l'écrasante majorité des Membres de l'Organisation.

Pour terminer, je tiens à renouveler notre appel à toutes les parties intéressées afin qu'elles placent les intérêts de la nation kampuchéenne au-dessus des intérêts et des avantages des factions. Nous sommes aujourd'hui les témoins d'un changement d'attitudes et de perceptions qui était difficilement imaginable il y a encore un an. L'évolution rapide de la situation internationale a élargi les perspectives de trouver une solution pacifique à de nombreux conflits régionaux en suspens. Nous espérons que les parties kampuchéennes et le Viet Nam oeuvreront ensemble et seront capables de saisir l'occasion que leur offre le nouveau climat de la situation internationale de mettre un terme à une tragédie qui n'a que trop duré.

M. WILENSKI (Australie) (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée est une fois de plus cette année confrontée à la tâche qui consiste à essayer de contribuer à la solution du long et tragique conflit du Cambodge. Cette région du monde n'a cessé de connaître conflits et souffrances humaines, sous une forme ou une autre, depuis près d'un demi-siècle. La tragédie que vit actuellement le Cambodge lui-même remonte à plus de 10 ans.

Dans ce contexte, l'année écoulée a été une année paradoxale. On a assisté à un certain nombre d'événements positifs - dont certains étaient recherchés depuis de nombreuses années - et, en dépit de cela, la paix semble à peine plus proche. Ce fut une année d'espérance, mais aussi d'espoirs déçus, de conférences où des percées majeures semblaient presque à la portée de ceux qui cherchaient la paix, mais où finalement nous avons dû nous contenter de progrès mineurs.

Cependant, malgré tous ces désappointements et déceptions, il y a place pour un certain optimisme, car nous sommes en bien meilleure position aujourd'hui pour faire progresser la cause de la paix que nous ne l'étions à pareille heure l'année dernière. Deux grands événements ou processus ressortent. Le premier est l'annonce du retrait des forces vietnamiennes du Cambodge, décision que recherche depuis longtemps notre organisation et dont nous nous félicitons, même s'il convient de noter que la vérification par un mécanisme international de contrôle acceptable sera nécessaire si l'on veut que toutes les parties au conflit puissent avoir l'assurance que le retrait est bien complet.

Le second a été la série de conférences : tout d'abord, les Réunions informelles de Jakarta, puis la Conférence de paix de Paris sous la coprésidence de la France et de l'Indonésie, deux pays qui ont beaucoup travaillé pour la paix. Même si ces conférences n'ont pu rapprocher les parties en conflit que de façon marginale, elles ont permis de faire un important travail préparatoire et d'identifier nombre des éléments qui seront nécessaires à la réalisation d'un règlement d'ensemble.

M. Wilenski (Australie)

C'est ce règlement global que nous devons maintenant rechercher. J'énoncerai brièvement les éléments que devraient idéalement comporter ce règlement, tels qu'ils figurent, assortis de toutes leurs conditions, dans d'autres documents : un cessez-le-feu; l'installation d'un mécanisme de contrôle international sous l'égide des Nations Unies pour superviser le processus de transition; une vérification internationale efficace du retrait total de toutes les forces étrangères; des garanties sûres contre un retour aux pratiques et aux politiques universellement condamnées de la période khmer rouge; la cessation de toutes fournitures militaires étrangères aux factions cambodgiennes; l'encouragement à la réconciliation nationale qui reconnaisse le rôle que le Prince Norodom Sihanouk est particulièrement bien placé pour jouer; une autorité administrante intérimaire susceptible de prendre les dispositions qui s'imposent pendant la période qui s'écoulera entre un cessez-le-feu et l'installation d'un gouvernement élu; la tenue d'élections libres et démocratiques menant à la convocation d'une assemblée constituante qui sera chargée de rédiger une nouvelle constitution et de constituer un nouveau gouvernement; des garanties internationales de souveraineté, d'indépendance, d'intégrité territoriale, de neutralité et de statut de non aligné de l'Etat cambodgien et la non-ingérence dans ses affaires; et la création de conditions susceptibles d'assurer le retour des réfugiés dans la sécurité et la reconstruction du Cambodge.

J'aimerais tout particulièrement souligner un aspect du règlement global auquel l'Australie est attaché : la question du retour, ou du non-retour, au gouvernement d'éléments khmers rouges. Nous nous souvenons tous des atrocités perpétrées par le gouvernement Pol Pot contre son propre peuple. La mort de plusieurs millions de personnes - peut-être même plus - peut être directement attribuée aux politiques et pratiques génocidaires du régime de Pol Pot, telles que : des exécutions directes, une politique de travaux forcés qui a contraint le peuple cambodgien à travailler littéralement à mort, et d'autres politiques qui ont empêché la population de survivre.

Nous nous félicitons du fait que le Secrétaire général a dissipé toute ambiguïté dans son rapport en déclarant que les politiques et les pratiques universellement condamnées d'un passé récent dont il a été question dans un précédent rapport sont, en fait, les politiques et pratiques de la période 1975 à 1978.

M. Wilenski (Australie)

Il ne fait aucun doute que le gouvernement des Khmers rouges de Pol Pot suscite toujours la crainte et la haine universelles. Il ne fait aucun doute que, s'il pouvait d'une façon ou d'une autre s'emparer du pouvoir, le peuple cambodgien ne pourrait pas exercer son droit à l'autodétermination. Il est essentiel que les conditions soient réunies pour l'en empêcher.

Mon gouvernement a cependant accepté, bien qu'avec beaucoup d'hésitations, que des éléments khmers rouges non impliqués dans le groupe de dirigeants pendant la période 1975-1978 soient néanmoins autorisés à rentrer s'ils sont disposés à déposer les armes et à mener une vie normale dans le pays. La réalité actuelle est que les combats au Cambodge ne cesseront pas et qu'un règlement ne sera pas réalisé tant que les éléments les moins inacceptables des Khmers rouges n'auront pas leur place dans le processus de règlement.

Comment en tenir compte et en même temps endiguer leur action, voilà précisément le coeur du dilemme : choisir entre la certitude de la poursuite d'un conflit sanglant si les Khmers rouges sont écartés du processus de règlement et la possibilité réelle d'éviter d'autres effusions de sang en les laissant y participer. S'ils participent au processus, on doit bien entendu prévoir des arrangements appropriés de cessez-le-feu, des garanties, des assurances et des mécanismes de contrôle afin de veiller à ce qu'ils n'exercent pas à nouveau à l'avenir l'influence maléfique qu'ils ont eue par le passé.

Il convient également d'examiner la situation à plus long terme, d'oeuvrer en vue de mettre au point un règlement qui permettrait aux simples soldats khmers rouges de déposer leurs armes et de devenir des membres productifs de la communauté plutôt que de demeurer en permanence des parias, qui mèneraient une résistance sporadique dans des zones éloignées du pays. Cela implique l'appui en faveur de la réconciliation entre toutes les parties.

Nous avons déploré, par le passé, l'intervention armée étrangère au Cambodge et rejeté les tentatives du Viet Nam pour justifier son invasion du Cambodge. Notre position demeure inchangée. Mais dans notre déclaration de l'an dernier, nous avons indiqué que la solution comportait deux éléments essentiels : d'une part, le Viet Nam doit se retirer et, d'autre part, le gouvernement de Pol Pot ne doit pas revenir au pouvoir. Des progrès ayant déjà été réalisés sur la première condition, la communauté internationale doit maintenant s'assurer que la deuxième condition est également respectée.

M. Wilenski (Australie)

Il est implicite dans la notion d'un règlement global que tous les éléments du problème peuvent être résolus. Cela comprend, bien entendu, la question de la représentation du Cambodge aux Nations Unies et la création d'un mécanisme de contrôle international sous l'égide des Nations Unies. L'Australie n'accepte ni les prétentions du Gouvernement du Kampuchea démocratique ni celles de l'administration de Phnom Penh, menée par M. Hun Sen, d'être le gouvernement du Cambodge, et elle s'est abstenue lors du vote sur la question de la représentation du Cambodge à l'Assemblée générale en 1982. Nous supposons qu'un changement de représentation interviendra, en tant qu'élément inhérent à un règlement global, et que le siège sera soit déclaré vacant soit occupé par l'autorité intérimaire, jusqu'à ce que des élections permettent de mettre en place un gouvernement légitime qui puisse occuper la place qui lui revient de droit dans cet organe.

L'Australie a soutenu sans équivoque à la Conférence de Paris la création d'un mécanisme de contrôle international sous les auspices des Nations Unies. L'éventail des tâches envisagées pour le mécanisme par la Conférence et leur complexité exigeront une gestion minutieuse pour que ce mécanisme soit efficace. Ce mécanisme sera également responsable devant la communauté internationale si son impartialité doit être assurée. Cette organisation possède à elle seule l'autorité, l'expérience et le mécanisme nécessaires pour réaliser cet objectif.

Ma délégation estime que pour être durable la solution doit être complète et englober tous les éléments que je viens de décrire et qui sont mentionnés dans le projet de résolution dont nous sommes saisis. Toutefois, tout en oeuvrant à une solution globale, nous ne devons rien ménager pour éviter que les souffrances du peuple cambodgien ne s'accroissent pendant la période de transition. Nous devons tout faire pour décourager toute escalade des combats alors que se déroulent les entretiens relatifs à un règlement. Nous devons tout faire pour prévenir l'aggravation du conflit, et notamment décourager ceux qui seraient peut-être enclins à fournir de nouvelles armes à l'une quelconque des parties.

Ma délégation estime en effet que la communauté internationale doit soutenir sans réserves toute mesure susceptible d'alléger les souffrances qui sont infligées au peuple cambodgien. Ainsi, nous devons non seulement faire tout ce que nous pouvons pour empêcher toute escalade des combats, mais nous devons faire également tout ce que nous pouvons pour favoriser un cessez-le-feu pendant que l'on recherche

M. Wilenski (Australie)

une solution globale. Ni la logique ni la compassion ne nous permettent de dire qu'il convient de décourager l'augmentation des massacres mais que le niveau actuel est acceptable. Si nous cherchons à décourager toute nouvelle fourniture d'armes, nous devons également logiquement décourager les échanges existants. L'appui accordé à ces mesures immédiates - un cessez-le-feu et la cessation des fournitures d'armes en provenance de l'extérieur - qui allégeraient les souffrances du peuple cambodgien, est pleinement compatible avec l'importance que l'on s'accorde à un règlement global.

Certains gouvernements ont été actifs ces derniers mois et ont exploré les possibilités d'un règlement rapide du problème cambodgien. Leur contribution est appréciée. Nous ne devrions pas perdre de vue que des décennies de méfiance sont au coeur du problème. Les efforts internationaux devraient être orientés vers les mesures propres à accroître la confiance parmi les factions cambodgiennes dans l'engagement et les arrangements internationaux qui pourraient garantir et étayer les accords réalisés.

Alors qu'un règlement semble davantage réalisable, la communauté internationale doit se concentrer davantage sur la manière d'aider à la reconstruction du Cambodge d'après-guerre et de faciliter le retour des réfugiés. Lors de la Conférence de Paris, le Comité sur la reconstruction et le rapatriement a progressé sur cette voie en s'accordant sur de grands principes relatifs aux objectifs, au calendrier et à la coordination des efforts internationaux. La nécessité d'une reconstruction en deux étapes a été conclue, la première étape de réhabilitation étant consacrée à l'aide humanitaire, et la deuxième étape, après les élections, au développement à long terme.

M. Wilenski (Australie)

Les procédures de rapatriement ont également été élaborées en détail. L'appui le plus large possible sur le plan international est nécessaire pour que ces mesures soient effectivement mises en oeuvre lorsqu'un règlement politique et complet sera intervenu. Le PNUD a réalisé un travail fort utile en évaluant les besoins nécessaires à la reconstruction du Cambodge. Nous nous félicitons de cette contribution. L'Australie en tiendra compte lorsqu'elle examinera la question de l'aide future au Cambodge.

Pour arriver à une solution globale des problèmes du Cambodge, les différentes parties cambodgiennes et leurs principaux partisans devront faire preuve d'une plus grande souplesse et d'un plus large esprit de compromis dans l'intérêt même de la paix. Il appartient à cette instance et à ses différents Etats membres d'exercer une pression morale sur toutes les parties pour qu'elles fassent montre d'une telle souplesse et qu'elles parviennent à cette solution. Des informations récentes faisant état de nouveaux combats rendent nécessaire un appel urgent pour une rapide reprise de véritables négociations. Prochainement, espérons-le, nous serons en mesure d'enregistrer des progrès qui ont malheureusement fait défaut au cours des derniers mois et de voir, pour la dernière fois, cette question inscrite sous sa forme actuelle à notre ordre du jour.

M. BLANC (France) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom des douze Etats Membres de la Communauté européenne.

Pour la onzième année consécutive, notre assemblée traite de la situation au Cambodge. En effet, la paix n'a toujours pas été rétablie dans ce pays qui reste le théâtre d'un conflit meurtrier et qui, en à peine 20 ans, a été victime de la guerre civile, d'une dictature sanglante et implacable et d'une invasion étrangère.

Notre débat d'aujourd'hui permet à la communauté internationale de témoigner au peuple cambodgien de sa sympathie et de sa solidarité.

Pour leur part, les Douze, encouragés par les signes positifs apparus depuis un an, estiment qu'il est d'autant plus urgent d'aboutir à une solution politique d'ensemble qui permettrait au Cambodge d'être doté d'un statut conforme aux aspirations de son peuple et d'oeuvrer, dans la paix et la stabilité retrouvées, à sa reconstruction.

Bien que le Cambodge demeure déchiré par la guerre, l'année qui vient de s'écouler a été marquée par des faits nouveaux encourageants. Au nombre de ceux-ci, les Douze relèvent la décision annoncée par le Viet Nam de retirer l'ensemble de ses troupes du Cambodge avant le 27 septembre 1989.

M. Blanc (France)

Les résolutions adoptées par l'Assemblée générale, sur initiative des pays de l'ANASE ont condamné, avec l'appui des Douze, l'invasion du Cambodge par les troupes vietnamiennes, considérée à juste titre comme l'une des causes principales du conflit. Aussi les Douze ont-ils salué l'annonce du retrait total des forces vietnamiennes et estiment que ce départ, s'il est vérifié, peut être l'une des bases d'un règlement politique d'ensemble. Les Douze observent cependant que des divergences d'appréciation subsistent quant à l'ampleur du retrait des forces étrangères et que l'occupation du Cambodge par le Viet Nam n'a pas été sans y laisser de traces. Ils regrettent enfin que, faute d'un règlement politique d'ensemble, ce retrait n'ait pu être vérifié et supervisé par un mécanisme international de contrôle acceptable par la communauté internationale.

Par ailleurs, sur le plan diplomatique, plusieurs initiatives ont vu le jour au cours des derniers mois.

Ainsi, les Douze ont noté avec intérêt la tenue en février dernier à Jakarta d'une deuxième réunion dans le cadre du processus JIM (Jakarta Informal Meeting). Ils saluent également la poursuite, par le Secrétaire général et son représentant spécial, de leurs efforts au titre des bons offices.

Les Douze estiment que la réunion dans la capitale française, du 30 juillet au 30 août, de la première session de la Conférence de Paris sur le Cambodge, aura marqué une étape très importante dans la recherche d'une solution pacifique. Coprésidée par la France et l'Indonésie, cette conférence internationale a réuni toutes les parties khmères et les pays les plus directement concernés, en présence du Secrétaire général des Nations Unies. Si un accord n'a pu y être conclu, de nombreux éléments positifs se sont dégagés à cette occasion. Les Douze ont, en particulier, pris note de la déclaration adoptée par les participants à la fin de la Conférence. Ils invitent les deux coprésidents à poursuivre leurs consultations, en espérant vivement que celles-ci pourront conduire, le moment venu, à une nouvelle réunion de la Conférence, qui permettra cette fois d'aboutir. Il est en effet très important de poursuivre le processus de négociations.

Les Douze ont pris connaissance avec beaucoup d'attention du projet de résolution présenté par les pays de l'ANASE, qui met l'accent cette année, à juste titre, sur la recherche d'un règlement politique global dont les éléments seraient indissociables et qui garantirait l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale et la neutralité du Cambodge.

M. Blanc (France)

Je n'aborderai pas tous les aspects que pourrait comporter un tel règlement, mais qu'il me soit permis d'insister sur cinq points à nos yeux essentiels.

Il conviendrait d'une part que, parallèlement à la vérification du retrait des forces étrangères, intervienne un cessez-le-feu, selon des modalités permettant d'éviter la reprise d'hostilités. Cet arrêt des combats doit s'accompagner d'une interruption de toutes les formes d'aide militaire extérieure aux belligérants.

D'autre part, un tel règlement ne peut être durable que s'il scelle la réconciliation nationale entre Cambodgiens. Comme l'ensemble de la communauté internationale, les Douze estiment que le Prince Norodom Sihanouk, en qui tous les Cambodgiens se reconnaissent, et qui combat avec courage et ténacité depuis tant d'années pour l'indépendance et la liberté de son pays, doit jouer à cet égard un rôle éminent. De l'avis général, il appartiendra au Prince de diriger l'autorité provisoire qui devrait préparer le Cambodge à des élections libres et internationalement contrôlées.

Par ailleurs, les Douze expriment la ferme conviction qu'un tel règlement doit garantir le non-retour au pouvoir des responsables de la politique et des pratiques en vigueur au Cambodge de 1975 à 1978. Les Douze ont constamment exprimé leur rejet total des Khmers rouges et de Pol Pot, qui ont été responsables de l'extermination de plusieurs centaines de milliers de Cambodgiens. Ils ne soutiendront jamais les Khmers rouges sous quelque forme que ce soit.

Nous savons qu'une discussion, de caractère tant juridique que politique, a eu lieu quant à la manière la plus appropriée de qualifier les actions menées par ce régime détestable. Pour leur part, les Douze pensent que le terme de génocide, dans son acception usuelle, n'est pas trop fort et peut s'appliquer à certaines des pratiques mises en oeuvre.

En quatrième lieu toute solution globale doit définir les conditions du retour volontaire des réfugiés et personnes déplacées cambodgiens, notamment ceux qui se trouvent dans des centres d'accueil le long de la frontière thaïlandaise. Ceux-ci doivent pouvoir rentrer au Cambodge dans les meilleures conditions de sûreté, de sécurité et de dignité, et bénéficier de toute l'assistance nécessaire.

La communauté et ses Etats membres réitèrent leur engagement à poursuivre leurs efforts d'aide aux réfugiés cambodgiens, notamment au titre des programmes coordonnés par l'opération frontalière de secours des Nations Unies.

M. Blanc (France)

Les Douze apportent leur appui à l'action menée dans ce domaine par le Secrétaire général et son représentant spécial pour les réfugiés, dont la tâche demeure difficile. Ils se félicitent des travaux menés par le Haut Commissariat pour les réfugiés, et ont noté que cette question avait été examinée, lors de la Conférence de Paris, de manière approfondie et avait fait apparaître de larges convergences.

Enfin, un tel règlement d'ensemble doit, pour être viable, faire l'objet d'un contrôle satisfaisant exercé par un mécanisme international de contrôle. Les Douze ont pris note de l'accord de l'ensemble des parties concernées en vue de la création d'un tel mécanisme, mais également des divergences qui subsistent quant à l'autorité qui en serait responsable. Comme une très grande majorité de pays, les Douze sont sensibles aux avantages déterminants que présenterait le recours aux Nations Unies pour remplir cette mission, en raison à la fois de leur expérience et de leur qualification en la matière et de l'échec patent des mécanismes ad hoc mis en place dans le passé dans cette région du monde.

Rien dans les événements auxquels nous assistons aujourd'hui n'infirme cette analyse. Les combats qui se poursuivent n'apporteront à aucune des parties l'argument décisif qu'elle croit pouvoir en attendre. La solution du conflit cambodgien ne saurait être militaire; elle ne peut résulter que de la négociation.

Les Douze estiment que le projet de résolution déposé par les pays de l'ANASE répond largement aux objectifs ci-dessus énoncés. Ils sont donc en mesure de voter en faveur de ce projet de résolution et réaffirment leur soutien à l'action de ce groupe régional.

Les Douze souhaitent en effet que le Cambodge retrouve au plus tôt la paix et la stabilité. Celles-ci ne pourront être restaurées que par un règlement global mettant fin à la guerre civile et à l'occupation étrangère et écartant à jamais la menace des Kmers rouges.

Il importe avant tout que soit maintenue et accentuée la dynamique de négociation créée par la Conférence de Paris sur le Cambodge. Ainsi pourra se concrétiser l'espoir encore timide d'un retour à la paix dans ce pays si éprouvé depuis tant d'années. Cette perspective ouvrira la voie au lancement d'un programme international d'assistance à la reconstruction et au développement du Cambodge, auquel la communauté et ses Etats membres seraient heureux de participer.

M. Blanc (France)

Permettez-moi à présent d'ajouter quelques mots, cette fois-ci en tant que représentant du pays qui assure avec l'Indonésie la coprésidence de la Conférence de Paris sur le Cambodge.

C'est en effet à Paris que s'est tenue, du 30 juillet au 30 août 1989, cette conférence internationale, avant d'être suspendue jusqu'à ce que les circonstances lui permettent d'être à nouveau utilement convoquée.

Si la France a pris, en liaison avec l'Indonésie, une telle initiative, c'est bien sûr en raison de ses liens historiques et affectifs avec le Cambodge et de sa profonde estime pour le Prince Sihanouk. C'est aussi parce que notre analyse de la situation nous a conduits à estimer qu'une telle réunion pouvait être utile à la définition d'une solution au problème cambodgien.

De fait, la tenue même de cette conférence ainsi que son déroulement ont été marqués par plusieurs signes positifs. Pour la première fois, les principaux acteurs, directs ou indirects, de ce conflit ont accepté de s'asseoir à une même table et de discuter de tous les aspects du problème. Ensuite, la Conférence est parvenue à un accord sur l'organisation de ses travaux, en créant trois commissions de travail (chargées respectivement du contrôle international, des garanties, et de la reconstruction ainsi que des réfugiés). De plus, une commission ad hoc composée des deux coprésidents et des quatre parties cambodgiennes - mais aux réunions de laquelle les coprésidents pouvaient, en consultation avec les parties cambodgiennes, inviter tout autre membre de la Conférence - a été chargée de traiter du problème de la réconciliation nationale, un comité de coordination a été enfin créé pour suivre l'activité de l'ensemble de ces instances.

Par ailleurs, il a été convenu lors de la session ministérielle initiale, sur proposition du Secrétaire général des Nations Unies, qu'une mission de reconnaissance de l'ONU se rendrait sur le terrain. Cette mission a, de fait, effectué une visite au Cambodge.

Enfin, les travaux intensifs des différents organes de la Conférence ont permis d'identifier l'ensemble des problèmes, ainsi que les solutions possibles, mais aussi, dans certains cas, d'amorcer un rapprochement des points de vue.

Si la Conférence de Paris n'a, en fin de compte, pas été en mesure, malgré ces progrès, de parvenir à un résultat complet et positif, c'est que les participants estimaient que seul un accord d'ensemble était de nature à répondre à leur attente.

M. Blanc (France)

C'est aussi - pourquoi ne pas le dire? - que la volonté politique qui aurait permis, dès cette première réunion, de surmonter tous les obstacles ne s'est pas manifestée, chez les uns et chez les autres, avec assez de force.

Mais pour bien montrer qu'ils étaient résolus à aller de l'avant dans la recherche d'une solution, les participants à la Conférence ont tenu à prolonger le processus qui a ainsi vu le jour, en prévoyant le moment venu une nouvelle réunion de la Conférence de Paris.

Je tiens ici à rappeler la disponibilité des autorités françaises qui s'emploient, en liaison avec l'Indonésie, à poursuivre les consultations et à entretenir le dialogue. Nous ne ménagerons aucun effort qui puisse permettre aux négociations de progresser et enfin d'aboutir, et aux Cambodgiens de retrouver ainsi la paix et l'harmonie.

M. HURST (Antigua-et-Barbuda) (interprétation de l'anglais) : En août 1989 était convoquée à Paris la Conférence internationale sur le Cambodge sous la coprésidence de la France et de l'Indonésie. Cette conférence a constitué une étape importante du long et pénible processus tendant à trouver une solution juste et durable au problème du Kampuchea. On s'est aussi trouvé à mi-chemin d'une année témoin, jusqu'ici, d'importantes activités diplomatiques concernant le Kampuchea. Malheureusement, les hostilités entre les diverses factions en conflit n'ont pas cessé; néanmoins, la communauté internationale a été réconfortée par les perspectives réalistes qui se présentent aujourd'hui pour mettre un terme aux souffrances du peuple kampuchéen las de la guerre.

Conscientes de leur importance, de leur autorité et de leur expertise à superviser et à gérer un mécanisme de contrôle international efficace, impartial et crédible, les Nations Unies doivent chercher à maintenir cet élan diplomatique. Il faut aujourd'hui prendre l'initiative de trouver une solution qui mettra fin aux effusions de sang et aux pertes de vies, permettant ainsi à la nation du Kampuchea d'être en paix avec elle-même et avec ses voisins.

M. Hurst (Antigua-et-Barbuda)

Même si, géographiquement, le Kampuchea est éloigné des Caraïbes, il partage avec nous un principe auquel sont attachés tous les Etats, petits ou grands, développés ou en développement, à savoir celui du droit inaliénable à l'autodétermination. Ce droit semble avoir été violé lorsque le Kampuchea a été envahi et occupé par des forces étrangères. L'histoire de ma région nous apprend que, si les normes fondamentales du droit international sont bafouées impunément, la protection découlant de telles normes est gravement diminuée et la sécurité de chaque Etat souverain s'en voit d'autant menacée.

Un sentiment d'urgence imprègne maintenant nos débats, mais il ne faudrait pas que l'urgence d'une action de notre part nous pousse à préconiser des solutions qui ne tiendraient pas compte des intérêts de toutes les parties en cause. Mon gouvernement estime que le projet de résolution de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) (A/44/L.23), dont il est coauteur, et qui est analogue aux résolutions adoptées sur ce point qui ont joui de l'appui écrasant de la communauté internationale au cours des 10 dernières années, contient tous les éléments nécessaires à une solution équitable du problème du Kampuchea. Nous prions donc instamment tous les membres de la communauté internationale d'appuyer ce projet de résolution. Il nous fournit les moyens nécessaires pour arriver à un règlement politique véritable et global, acceptable pour la nation et le peuple du Kampuchea.

Mon gouvernement est d'avis que tout règlement politique véritable et global devrait prendre en compte les aspects externes et internes inhérents au problème du Kampuchea. Un tel règlement doit comprendre deux éléments, qui ne peuvent être dissociés si l'on ne veut pas que le droit à l'autodétermination du Kampuchea soit foulé aux pieds.

Premièrement, il doit y avoir un retrait total et entièrement vérifiable de toutes les formes étrangères du Kampuchea. Cela a été et doit demeurer un élément clef pour un règlement global. Nous avons applaudi, en septembre dernier, l'annonce du retrait final des forces étrangères du Kampuchea. Nous avons été quelque peu surpris par le fait qu'aucune institution internationale indépendante, telle que l'ONU, n'ait été en mesure de contrôler ce retrait. Il subsiste des différends quant à l'effectif des troupes étrangères qui se trouvaient initialement au Kampuchea, les estimations allant de 50 000 à 100 000 hommes. De telles disparités doivent être conciliées et les informations indiquant qu'il y aurait

M. Hurst (Antigua-et-Barbuda)

encore une présence étrangère considérable, sous la forme de soldats déguisés en civils ou de colons, devraient faire l'objet d'une enquête menée par une institutions internationale digne de foi.

Deuxièmement, nous préconisons un règlement interne qui comprendrait une réconciliation nationale entre toutes les parties kampuchéennes, sous la direction du Prince Norodom Sihanouk. Ce doit être un règlement interne qui permettrait au peuple du Kampuchea d'exercer son droit à l'autodétermination par des élections libres, loyales et démocratiques. Mon gouvernement est profondément convaincu que le peuple kampuchéen est le seul à jouir du droit moral et politique de déterminer qui doit gouverner son pays. Cela peut être au mieux garanti par des élections sous supervision internationale. Si l'on cherche à exclure une partie kampuchéenne quelconque de ces élections, le conflit au Kampuchea se poursuivra.

Notre position est claire. Nous ne saurions accepter un retour à la politique et aux pratiques universellement condamnées d'un passé récent. Le conflit actuel est le résultat d'une multiplicité de facteurs, y compris la présence de troupes étrangères sur le sol kampuchéen. Il incombe donc à toutes les parties en jeu d'éliminer les facteurs qui ont provoqué l'intervention au Kampuchea. Un règlement politique d'ensemble, tel que celui qui est envisagé dans la résolution A/44/L.23 et qui permettrait au peuple kampuchéen d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination, est une étape nécessaire. C'est pourquoi mon gouvernement supportera, comme il l'a fait par le passé pour des résolutions analogues, le projet de résolution sur le Kampuchea. Nous pensons fermement que son adoption et sa mise en oeuvre immédiate par toutes les parties concernées constitueraient le meilleur moyen de mettre un terme à la tragédie au Kampuchea. En conséquence, nous prions instamment tous les membres de la communauté internationale d'appuyer ce projet de résolution.

M. ENGFELDT (Suède) (interprétation de l'anglais) : Un processus de règlement du conflit au Cambodge commençait à se dessiner lorsque l'Assemblée générale a, l'année dernière, examiné la situation dans ce pays. On pouvait espérer qu'un règlement pacifique pourrait être réalisé et mettrait un terme à plus de 20 ans d'hostilités continues, y compris quatre années, de 1975 à 1978, d'actes atroces de génocide par le régime de Pol Pot. La guerre et les ingérences étrangères ont causé d'immenses souffrances et la destruction de l'infrastructure et de l'économie du pays. Pendant près de deux décennies, le Cambodge a été privé de son droit à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale.

M. Engfeldt (Suède)

Le processus de paix sera forcément difficile, étant donné les causes complexes et profondes du conflit et la méfiance qui s'est instaurée. Les progrès réalisés à ce jour doivent donc être grandement appréciés.

Le Gouvernement suédois désire rendre hommage aux efforts inlassables de l'Indonésie, qui a lancé des initiatives régionales lors des réunions informelles de Jakarta et procédé à des échanges diplomatiques préparant la voie à la Conférence de Paris sur le Cambodge, convoquée sur la louable initiative de la France. Nous tenons à exprimer notre appui aux efforts déployés par les deux coprésidents pour amener une reprise de la Conférence de Paris, sous toute forme qui serait de nature à conserver l'élan du processus de paix.

Un événement important depuis la Conférence de Paris est l'annonce par le Viet Nam qu'il avait retiré toutes ses forces du Cambodge. Nous nous en félicitons. Il est souhaitable que le retrait soit confirmé au moyen d'une vérification internationale. Cela relancerait le processus de paix.

Le Gouvernement suédois apprécie le rôle du Secrétaire général, qui a usé de ses bons offices, et l'évaluation équilibrée sur la situation au Kampuchea présentée dans son rapport. Nous partageons ses préoccupations concernant les informations selon lesquelles il y aurait eu une recrudescence des hostilités au Cambodge au cours des dernières semaines. Dans une situation où certains progrès ont été réalisés, il est plus inquiétant d'entrevoir le risque qu'une partie puisse essayer d'influencer les négociations politiques par la voie militaire. Nous partageons pleinement la conviction du Secrétaire général qu'il ne peut y avoir de solution militaire et que la paix et la réconciliation nationale ne peuvent être réalisées que grâce à une reprise rapide du processus de négociation.

L'Assemblée générale, elle aussi, a un rôle important à jouer dans le processus de paix. Il est de la plus haute importance que l'autorité morale des Nations Unies soit utilisée d'une manière constructive pour encourager le processus de paix en cours.

A la quarante-troisième session de l'Assemblée générale, mon gouvernement a été heureux de se porter coauteur du projet de résolution sur la situation au Kampuchea. Depuis l'invasion vietnamienne du Cambodge, mon gouvernement a toujours appuyé la résolution annuelle sur cette question.

M. Engfeldt (Suède)

Une résolution bien équilibrée et constructive pourrait avoir un effet positif sur le processus de négociation. Nous regrettons que le projet de résolution de cette année ne réponde pas à nos aspirations. Il ne reconnaît pas pleinement les événements survenus au cours de l'année écoulée.

Cette opportunité pourrait également être utilisée pour servir la voie à une participation des Nations Unies. L'Organisation des Nations Unies pourrait, à notre avis, jouer un rôle décisif dans la mise en oeuvre du processus de paix. Seule l'Organisation des Nations Unies est dotée de l'expérience et de la capacité nécessaires pour exécuter une tâche aussi vaste que celle qu'exigera sans doute la question du Cambodge, grâce à un mécanisme de contrôle qui pourrait comprendre la vérification du retrait des troupes étrangères, la surveillance d'un cessez-le-feu et de la cessation de fournitures d'armes étrangères. En outre, on pourrait envisager la participation des Nations Unies à la préparation et à la tenue d'élections libres et régulières.

Un des principaux objectifs du processus de paix doit être d'assurer le non-retour au pouvoir de ceux qui sont responsables des actes atroces de génocide perpétrés par le régime khmer rouge de 1975 à 1978. La Suède ne reconnaîtra jamais que les Khmers rouges ont un rôle à jouer dans le futur du Cambodge. C'est essentiellement parce que le Gouvernement suédois est conscient des faits historiques effrayants et des aspirations khmères rouges auxquelles les dirigeants de ce groupe n'ont pas encore renoncées qu'il a décidé de s'abstenir lors du vote sur le projet de résolution de cette année. L'opinion publique en Suède et dans les autres pays démocratiques a vigoureusement exprimé sa répugnance devant la possibilité d'un retour des Khmers rouges. C'est une réaction saine que mon gouvernement ne peut ignorer.

Etant donné la situation complexe qui règne au Cambodge, le Gouvernement suédois se félicitera de toute initiative ou de toute mesure susceptible de nous rapprocher d'un règlement. Les initiatives du Premier Ministre thaïlandais et l'invitation du Gouvernement indonésien en vue d'une réunion officieuse ressortent dans ce contexte. Le processus de paix doit être poursuivi et le peuple cambodgien doit pouvoir exercer librement son droit à l'autodétermination.

Je tiens à souligner que la position suédoise est inchangée : étant donné la situation actuelle, aucun gouvernement ne saurait être considéré le représentant légitime du peuple cambodgien. La conclusion logique de cette position est

M. Engfeldt (Suède)

qu'aucun groupe n'a qualité pour représenter l'Etat du Cambodge à l'Organisation des Nations Unies.

L'assistance internationale aux réfugiés cambodgiens sera nécessaire jusqu'au rétablissement de la paix et des conditions normales au Cambodge. La Suède continuera de fournir son appui aux programmes d'assistance humanitaire du Kampuchea, y compris ceux exécutés à l'intérieur du Cambodge. Nous déférerons à l'appel lancé par le Secrétaire général aux Etats membres pour qu'ils répondent aux besoins fondamentaux des réfugiés et des personnes déplacées et financent pleinement les nouveaux programmes. La Suède considérera également dans un esprit positif les appels en faveur d'un programme d'assistance commune en faveur du Cambodge une fois la paix rétablie.

Le rapport du Secrétaire général sur la situation au Kampuchea relate des faits encourageants et positifs relativement aux programmes accrus pour les réfugiés aussi bien qu'aux arrangements assurant à la population une meilleure sécurité et un meilleur accès aux frontières. Il faut évidemment encourager une meilleure coopération entre les parties intéressées pour que l'Organisation des Nations Unies puisse s'acquitter pleinement de sa tâche qui consiste à fournir une aide alimentaire et des services médicaux à la population khmère le long de la frontière. Nous nous félicitons des préparatifs qui ont été entrepris pour réaliser le processus de rapatriement qui, nous l'espérons, s'engagera bientôt.

Le conflit au Cambodge pourra être réglé que grâce aux efforts concertés de toutes les parties intéressées. La Conférence de Paris a contribué sensiblement au processus de paix. Elle a souligné que le conflit est également la responsabilité de la communauté internationale. Nous espérons que les contacts directs continus entre les parties se poursuivront dans l'esprit de compromis qui est essentiel à un règlement pacifique au Cambodge.

M. BELONOGOV (Union des Républiques socialistes soviétiques)

(interprétation du russe) : L'une des principales composantes de la nouvelle situation internationale est la tendance encourageante vers le règlement des différends dans le monde. Ce processus n'est pas facile, car il exige de nombreux efforts pour oublier les malheureuses traditions du passé - la suspicion et la méfiance parmi les parties engagées dans des affrontements ou des conflits. Néanmoins, le processus gagne du terrain, ce qui indique que la communauté

M. Belonogov (URSS)

internationale prend de plus en plus conscience de l'unité et de l'interdépendance du monde contemporain et de la volonté des parties de régler leurs problèmes par le dialogue en agissant unilatéralement, bilatéralement ou multilatéralement.

Ce processus positif touche également au problème du Kampuchea et, comme le montrent les événements des récentes années, certains progrès ont été enregistrés en ce qui concerne les moyens de le régler.

On peut dire sans exagérer que le débat à la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale sur le problème du Kampuchea se déroule dans une atmosphère qui diffère considérablement de celle qui régnait lors des débats des précédentes sessions de l'Assemblée générale.

Nous songeons avant tout au retrait des forces vietnamiennes du Kampuchea, qui a eu lieu en septembre dernier. Il est indéniable que c'est une mesure politique et militaire remarquable pour régler le conflit en Asie du Sud-Est. Le retrait total des troupes vietnamiennes du Cambodge entame une nouvelle étape dans l'évolution de la situation dans et autour de ce pays, favorisant la réconciliation nationale et une solution globale du problème cambodgien. Nous sommes profondément convaincus que cet événement imprimera un élan notable aux négociations relatives au règlement, qui se déroulent entre Khmers aux niveaux régional et international.

La nouvelle situation qui émerge en Asie du Sud-Est découle également des efforts déployés par de nombreux Etats et forces qui souhaitent mettre un terme au conflit dans la région le plus tôt possible. Parmi les mesures pratiques visant à régler le problème du Cambodge se trouvent les deux réunions informelles de Jakarta qui regroupent les parties intéressées et plusieurs séries d'entretiens entre le Premier Ministre de l'Etat du Cambodge, Hun Sen, et le Prince Norodom Sihanouk. Nous voudrions rendre hommage aux pays de l'Indochine et aux membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), dont le réalisme et la bonne volonté ont favorisé les premiers contacts régionaux entre les parties.

M. Belonogov (URSS)

Le Mouvement non aligné joue aussi un rôle positif dans la promotion d'un règlement de la situation au Cambodge. Comme cela a été confirmé à la neuvième Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement qui s'est tenue à Belgrade, le Mouvement non aligné insiste invariablement pour que l'on intensifie les efforts et que l'on poursuive énergiquement les travaux en vue d'un règlement pacifique au Cambodge.

La Conférence internationale sur le Cambodge qui s'est tenue à Paris l'été dernier et à laquelle ont participé, outre les parties cambodgiennes en cause, les ministres des affaires étrangères de 16 Etats ainsi que le Secrétaire général des Nations Unies, a joué un rôle crucial en ce qui concerne les efforts en cours pour désamorcer les tensions au Cambodge.

La Conférence de Paris a ouvert une nouvelle étape dans la recherche d'un compromis qui permettrait de parvenir à un règlement politique global. Outre le dialogue intra-Khmer et les entretiens au niveau régional, des solutions ont été cherchées au niveau mondial également. Bien qu'aucun accord concret n'ait été conclu, la Conférence a renforcé la base des travaux communs visant à régler équitablement le conflit qui existe depuis longtemps. Elle a confirmé qu'il était nécessaire que la communauté internationale continue à déployer des efforts persistants pour résoudre le problème cambodgien par des moyens politiques.

A notre avis, la signification fondamentale et pratique de la Conférence réside aussi dans le fait qu'elle a mis au point une documentation préparatoire considérable, sous forme de projets qui ont été discutés par ses comités et qui, sans nul doute, permettraient de se rapprocher d'un accord sur les problèmes en suspens et, en fin de compte, d'un règlement global.

Selon nous, tels sont les facteurs politiques et moraux qui ont contribué récemment à modifier radicalement la question du règlement de la situation au Cambodge et qui peuvent servir de base solides à la recherche ultérieure de solutions tant en ce qui concerne la forme que le fond.

Nous pensons qu'il est essentiel d'assurer la continuité et le dynamisme du processus de négociation relatif au problème cambodgien. A cet égard, nous tenons à signaler que la partie soviétique accueille favorablement la proposition du Premier Ministre de Thaïlande en vue de la convocation prochaine d'une nouvelle rencontre des parties intéressées à un règlement.

M. Belonogov (URSS)

Nous avons aussi pris note de la réunion récente des coprésidents de la Conférence de Paris sur le Cambodge qui s'est tenue à New York et nous espérons que, comme il est prévu dans la Déclaration finale de cette conférence, ils poursuivront leurs consultations avec les participants à la Conférence afin de discuter d'une nouvelle réunion de la Conférence à un moment approprié.

Tout en relevant l'importance du retrait accompli par les troupes vietnamiennes du Cambodge et en estimant qu'il représente la réalisation d'un élément important dans la solution du conflit indochinois, je tiens à attirer l'attention des membres sur le fait qu'empêcher véritablement le régime génocide de Pol Pot de reprendre le pouvoir dans ce pays occupe maintenant la première place dans le problème cambodgien. Il faut régler cette question de manière à exclure toute possibilité d'un retour au pouvoir au Cambodge de ceux qui ont été condamnés par la communauté internationale pour des crimes commis contre leur propre peuple.

A ce stade du règlement du problème du Cambodge, l'on est d'accord sur la nécessité d'une solution globale en ce qui concerne le problème du Cambodge, solution qui devrait couvrir tant les aspects externes que les aspects internes de la question. Nous sommes d'accord avec cette opinion et nous partageons l'avis de nombreux membres de la communauté internationale qui pensent que, outre le retrait des troupes étrangères, un règlement devrait comprendre des éléments tels que la cessation de toute ingérence extérieure et la fin de l'assistance militaire étrangère à toutes les factions cambodgiennes, la prévention d'une guerre civile, des garanties internationales de l'indépendance, de la souveraineté et de la neutralité du Cambodge, l'autodétermination du peuple cambodgien par des élections générales, un contrôle international efficace et impartial du respect des accords de règlement, le retour des réfugiés et l'aide internationale en vue du redressement économique du Cambodge. Il va sans dire que de telles activités contribueraient à améliorer la situation en Asie du Sud-Est et auraient des incidences positives sur l'ensemble de la situation internationale.

D'autre part, les parties continuent d'être partagées quant à leurs positions concernant les moyens de résoudre à l'avenir les questions en suspens. Nous pensons que les questions qui ne sont pas encore réglées exigent tant des parties cambodgiennes elles-mêmes que de toutes les parties intéressées de continuer de chercher intensivement à les résoudre. Nous prions les parties cambodgiennes de

M. Belonogov (URSS)

poursuivre activement leurs efforts afin d'aboutir à la réconciliation nationale, à la tolérance, au réalisme et à l'adoption d'approches constructives.

D'après de récents rapports, les accrochages armés se sont intensifiés dans certaines régions du Cambodge. Certains membres de l'opposition semblent déterminés à essayer de résoudre le problème cambodgien par la voie militaire. Toutefois, ces tentatives sont dangereuses et ne peuvent aboutir qu'à des pertes injustifiées de vies humaines et à des souffrances pour la population civile. Elles ne résoudre pas les questions en suspens. On est de plus en plus conscient, partout dans le monde, que la violence ne saurait résoudre les problèmes internationaux ou nationaux. C'est entièrement vrai en ce qui concerne la situation au Cambodge.

Il serait extrêmement important que les parties cambodgiennes freinent leurs activités militaires et déclarent un cessez-le-feu immédiat en attendant l'aboutissement du processus de négociation et un règlement global. Un moratoire sur les fournitures d'armes et de techniques militaires de l'étranger aux parties belligérantes au Cambodge contribuerait considérablement à réaliser cet objectif. Cela est d'autant plus vrai que, les troupes étrangères se retirant à présent du Cambodge, des fournitures d'armes aux groupes de l'opposition ne sauraient plus être justifiées en invoquant la nécessité de lutter contre une intervention étrangère. En fait, la poursuite de l'aide militaire à ces groupes reviendrait à encourager les efforts des partisans de Pol Pot afin de reprendre le pouvoir.

M. Belonogov (URSS)

Le peuple cambodgien est en droit d'espérer que l'Organisation prendra des décisions positives en vue de créer un environnement propice à la recherche d'une solution d'ensemble au problème cambodgien et à la mise en place d'un processus continu de négociation tant sur le plan inter-Khmer que sur le plan international.

Il est regrettable qu'en dépit de quelques éléments nouveaux, le projet de résolution sur le Cambodge présenté à la présente session renferme toujours des éléments obsolètes qui relèvent du passé. S'agissant de sa teneur politique et psychologique, ce projet est manifestement en retard par rapport à l'esprit et au niveau de compréhension qui ont caractérisé les réunions informelles de Jakarta et la Conférence de Paris.

Il est très regrettable que les auteurs du projet de résolution refusent de reconnaître le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge, parce que l'on prétend qu'il s'est effectué en dehors d'un contrôle international approprié, même si les parties vietnamiennes et cambodgiennes ont proposé officiellement à plusieurs reprises, que des inspecteurs internationaux soient envoyés sur place. On pourrait croire qu'en posant le problème de la sorte, les auteurs du projet de résolution voudraient en fait que le Viet Nam envoie à nouveau ses troupes au Cambodge et les retire une fois encore mais, cette fois-ci, "dans le cadre d'un règlement d'ensemble". Cette logique tordue ne tient pas compte de la réalité politique, conduit à une impasse et complique davantage la tâche du maintien de la paix qui incombe aux Nations Unies dans le règlement du problème cambodgien.

Dans ces conditions, la délégation soviétique ne peut qu'être opposée à l'adoption de ce projet de résolution.

Nous croyons et sommes convaincus que l'Assemblée générale a pour tâche de mener une politique qui s'inspire des événements encourageants qui se sont récemment produits. Il est crucial que l'élan donné au règlement politique global au Cambodge ne soit pas perdu, comme il a été souligné dans le rapport du Secrétaire général des Nations Unies.

Pour sa part, l'Union soviétique a fait part à maintes reprises et au niveau le plus élevé de sa volonté de coopérer avec d'autres Etats désireux de contribuer au règlement du problème cambodgien et de désamorcer le conflit dans le Sud-Est asiatique. Cette approche découle de notre politique, qui consiste à régler les conflits régionaux par des voies politiques et par la négociation et, d'une façon plus générale, de notre nouvelle pensée politique.

M. HOHENFELLNER (Autriche) (interprétation de l'anglais) : Il semble que dans ce débat nous soyons confrontés à un véritable dilemme : devons-nous, étant donné la situation incertaine qui prévaut à l'heure actuelle, tant à l'intérieur qu'autour du Cambodge, rester prudents, protéger nos positions et veiller à ne froisser personne, ou bien devons-nous parler franchement tout en sachant qu'une intensification des hostilités risque de faire souffrir encore un peu plus le peuple cambodgien.

En réalité, nous n'avons pas le choix : l'Autriche, qui n'a aucun intérêt historique ou autre dans la région hormis un intérêt humanitaire, a toujours été favorable à une solution juste et durable du problème cambodgien. Le fait que l'Autriche a accepté d'assumer la présidence de la Conférence internationale sur le Kampuchea, lorsqu'elle s'est réunie pour la première fois, et que trois ministres des affaires étrangères autrichiens ont occupé ce poste reflète bien notre position.

En même temps, l'Autriche n'a cessé d'être en contact avec toutes les parties au conflit et de dégager un dénominateur commun. Cet esprit d'ouverture à l'égard de toutes les parties suppose évidemment que l'on veuille reconnaître le bien-fondé de chaque position, prendre en considération les préoccupations légitimes de chacune des parties et tenir compte des contraintes qui ont pesé sur elles. Les remarques suivantes s'inspirent de ces observations.

Alors que nous débattons de ce point à l'ordre du jour, des signes d'espoir apparaissent. Selon le rapport même du Secrétaire général dont nous sommes saisis : "Depuis le début de l'année, le processus de dialogue et de négociation, sur le Kampuchea a progressé à un rythme sans précédent. Les initiatives régionales et les nombreux échanges diplomatiques qui ont eu lieu pendant la première partie de l'année ont culminé avec la tenue de la Conférence de Paris sur le Cambodge..." (A/44/670, par. 27)

Malgré ses contributions et bien qu'un certain nombre de participants aient souhaité nous voir représentés à Paris, l'Autriche n'a pas été invitée mais elle estime que la Conférence n'a été ni un échec ni un succès. Au début de la Conférence, nous avons été encouragés par les nouvelles faisant état que toutes les parties étaient convenues que leur objectif devait être :

"... un accord d'ensemble prévoyant le retrait sous contrôle international des troupes étrangères, établissant l'indépendance du Cambodge, garantissant sa souveraineté, son intégrité territoriale et sa neutralité; d'encourager la

M. Hohenfellner (Autriche)

paix et la réconciliation nationale dans le pays, de permettre au peuple cambodgien d'exercer son droit à l'autodétermination par le biais d'élections sous contrôle international, d'assurer le retour volontaire des réfugiés et des personnes déplacées dans leur pays et d'ouvrir la voie à la reconstruction économique du Cambodge..."

Il a semblé que les participants étaient résolus à ne pas rechercher des solutions partielles essayées ailleurs. Toutefois, on a constaté, au cours des délibérations de la Conférence, que les attitudes se sont durcies et que les positions étaient tranchées.

Néanmoins, la Conférence de Paris a représenté un pas important vers un règlement juste et durable du problème cambodgien. Aujourd'hui, ce n'est plus une percée procédurale dont nous avons le plus besoin, mais d'une percée dans les questions de fond.

L'annonce donnée par le Viet Nam du retrait de toutes ses troupes du Cambodge entre le 21 et le 26 septembre derniers constitue un nouveau signe d'espoir. L'Autriche se félicite de cette décision, même si aurions préféré que ce retrait soit vérifié par un mécanisme de contrôle international efficace acceptable par toutes les parties et s'effectue dans le cadre d'un règlement politique d'ensemble. Néanmoins, la décision du Viet Nam est un pas important dans la bonne direction et renforce, à notre avis, les chances de parvenir à un règlement.

M. Hohenfellner (Autriche)

Je viens de dire que des signes d'espoir sont perceptibles au moment même où nous examinons ce point de l'ordre du jour. Malheureusement, on a aussi de bonnes raisons de désespérer. Selon diverses informations, les hostilités au Cambodge ont récemment redoublé, et il est à craindre que l'escalade des combats ne se poursuive avec le début de la saison sèche.

L'Autriche partage le point de vue exprimé par le Secrétaire général dans son rapport selon lequel il ne saurait y avoir de solution militaire et il faut tout faire pour épargner au peuple cambodgien des souffrances et des effusions de sang supplémentaires. Nous sommes, comme lui, persuadés que la seule ligne d'action à suivre consiste à reprendre dès que possible le processus de négociation. Nous croyons comprendre que des efforts sont actuellement faits pour encourager une relance rapide du - si je puis l'appeler ainsi - "processus de Paris". Toutefois, pour que les négociations puissent reprendre et que des progrès tangibles puissent y être faits, il est indispensable que toutes les parties intéressées montrent qu'elles sont animées de la volonté politique nécessaire à cette fin.

L'Autriche partage le point de vue du Secrétaire général selon lequel :

"La question en suspens la plus importante est celle de la réconciliation nationale, dont la première étape doit être la définition d'arrangements administratifs viables pour la période de transition qui aboutira à la tenue d'élections libres et régulières sous supervision internationale. Par ailleurs, il faudrait tout particulièrement étudier les modalités d'un cessez-le-feu, s'agissant surtout de ce qu'il adviendra des forces armées des parties, l'adoption de mesures visant à assurer le non-retour aux politiques et pratiques universellement condamnées de la période 1975-1978, ainsi que le mandat et le mode de fonctionnement d'un organe international efficace chargé de contrôler tous les éléments d'un règlement politique global." (A/44/670, par. 31)

S'agissant du mécanisme international efficace de contrôle, nous sommes convaincus qu'on ne peut faire autrement que de l'établir sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies et de le placer sous la direction du Secrétaire général. Aucun autre organe ne pourrait disposer de l'expertise, des mécanismes, de la structure d'appui, de l'appui financier et, assurément, de l'autorité et de la crédibilité nécessaires. Bien sûr, nous sommes conscients des préoccupations

M. Hohenfellner (Autriche)

qui ont jusqu'ici empêché la conclusion d'un accord sur un tel rôle à jouer par l'Organisation des Nations Unies. En même temps, nous sommes convaincus que ces préoccupations pourraient et devraient être examinées dans le cadre d'un règlement d'ensemble.

L'Autriche, quant à elle, ainsi que M. Alois Mock, qui a assumé récemment la présidence de la Conférence internationale sur le Kampuchea, sont disposés à contribuer à la réalisation d'un règlement politique global, juste, durable et rapide.

M. CUENCO (Philippines) (interprétation de l'anglais) : Le débat sur la question du Kampuchea a lieu cette année à un moment marqué par des changements extraordinaires, presque incroyables, dans le paysage politique mondial. Le rythme de cette évolution a été si rapide qu'un politicologue a été amené dernièrement à la décrire comme étant l'"accélération surprenante de la vitesse de l'histoire".

En effet, les idéologues et leurs idéologies éculées sont dépassés. Les rideaux de la suspicion et de la méfiance sont enfin tombés et les murs qui ont divisé les peuples se sont effondrés. Les engins mortels de guerre sont en cours de destruction et les vents froids de la confrontation se sont calmés et ont fait place à la brise apaisante du dialogue de paix.

Il est triste de constater que cette douce brise n'a pas atteint le Kampuchea et que l'Assemblée générale est ainsi amenée, une fois encore, à débattre du sort tragique de ce pays autrefois pacifique. Le peuple du Kampuchea souffre depuis trop longtemps. Il mérite un avenir exempt d'hostilités continuelles dans sa patrie et un autre sort qu'une vie sans espoir dans des camps de réfugiés. Il souhaite, lui aussi, et il mérite, assurément, une vie de liberté et de paix.

On ne peut pas dire cependant que la communauté internationale et, notamment, les pays qui ont appuyé dans le passé, à une écrasante majorité, les résolutions de l'Organisation des Nations Unies concernant le Kampuchea, ont ménagé leurs efforts pour que la paix puisse être instaurée au Kampuchea. Les deux réunions informelles tenues à Jakarta, connues sous les appellations de "Jim I" et "Jim II", et la Conférence sur le Cambodge qui s'est tenue ensuite à Paris sont la preuve de nos efforts pour arriver à une solution globale et durable du problème kampuchéen. Mais cette solution nous échappe encore.

M. Cuenco (Philippines)

Comment se fait-il qu'un règlement politique au problème du Kampuchea nous ait échappé cette année comme il nous a échappé les années précédentes?

A notre avis, la faute en incombe à certaines parties directement impliquées dans le conflit kampuchéen qui, encouragées par certains milieux de puissances étrangères à la région, par ceux qui, chez elles, font l'opinion et par certains secteurs de leur presse, refusent avec entêtement la proposition selon laquelle seule une réconciliation réelle entre toutes les factions kampuchéennes peut servir de base véritable et durable à l'instauration de la paix au Kampuchea. Cette proposition est fermement appuyée par ma délégation, par les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et par ceux qui, sans préjugés, sont pleinement conscients des réalités de la situation.

C'est pourquoi ma délégation a toujours été d'avis que l'expression manifeste d'une réconciliation réelle au Kampuchea serait la constitution d'un gouvernement provisoire représentant les quatre factions kampuchéennes après que le retrait complet des forces vietnamiennes aurait été internationalement vérifié. Ce gouvernement provisoire devrait organiser la tenue d'élections libres et régulières qui permettraient au peuple kampuchéen de décider comment et par qui il souhaite être gouverné.

S. A. R. le Prince Norodom Sihanouk, dirigeant patriotique reconnu du peuple khmer, a lui-même proposé l'inclusion d'éléments modérés parmi les Khmers rouges dans un gouvernement quadripartite provisoire jusqu'à ce que le peuple kampuchéen soit en mesure d'exprimer sa volonté par le biais d'élections libres, régulières et démocratiques tenues sous contrôle international. Sa proposition sous-entend que les Khmers doivent eux-mêmes décider du sort des Khmers rouges. Souhaiter simplement qu'ils n'existent pas ne les fera pas disparaître. Il faut qu'ils fassent partie du processus de paix, car ils sont eux aussi des Kampuchéens dont le sort, en tant que parti ou groupement politique, doit être tranché par le peuple kampuchéen.

M. Cuenco (Philippines)

A ceux qui prétendent qu'une partie kampuchéenne - les Khmers rouges - ne devrait pas prendre part à ce processus, nous voulons poser cette question : qui ou qu'est-ce qui leur donne le droit d'exclure automatiquement les Khmers rouges? Ils disent que cette partie a commis des atrocités horribles dans le passé et que, par conséquent, il ne faut jamais lui permettre de revenir au pouvoir. Nous aimerions alors leur demander : le peuple kampuchéen n'est-il pas le mieux placé pour juger? Se rappelant les traitements brutaux auxquels le soumettaient les Khmers rouges, le peuple fermera sûrement l'accès au pouvoir à ce groupe.

Personne parmi nous, à l'Assemblée, ne saurait fermer les yeux sur les atrocités commises dans le passé par les Khmers rouges. Nous n'avons pas non plus l'intention de leur ouvrir des voies d'accès au pouvoir. Le peuple du Kampuchea, lors d'élections libres et loyales, leur fermera ces voies d'accès au pouvoir. Cela étant, on ne saurait non plus permettre au gouvernement installé par la force à Phnom Penh de rester au pouvoir s'il ne reçoit pas du peuple kampuchéen, dans le cadre d'élections libres et loyales, un mandat en bonne et due forme.

Il convient peut-être de rappeler à ce propos les cinq engagements pris par les Khmers rouges à la Conférence de Paris. Les Khmers rouges ont accepté, dans le cadre d'un règlement politique globale, de ne pas insister sur un partage égal du pouvoir dans un gouvernement de coalition provisoire. Ensuite, ils ont appuyé la proposition selon laquelle, après un cessez-le-feu convenu par toutes les parties directement concernées, tous les éléments armés seraient regroupés dans des bases et désarmés. Ils ont appuyé l'envoi d'une force internationale de maintien de la paix puissante et efficace sous les auspices des Nations Unies. Ils ont appuyé la tenue d'élections libres, loyales et démocratiques sous supervision internationale. Plus important encore, ils ont accepté de respecter les résultats de ces élections.

Les puissances engagées, directement ou indirectement, dans le conflit kampuchéen, la Chine y comprise, se sont engagées à respecter les résultats d'élections libres et loyales au Kampuchea, avec tout ce que cela implique en ce qui concerne le maintien d'un appui aux parties qui n'accéderaient pas au pouvoir à l'issue de ces élections.

Si nous voulons qu'un nouveau Kampuchea, souverain, indépendant, neutre et non aligné émerge des cendres de 20 ans de guerre, de destruction et de souffrances, il faut commencer par entamer un processus fondé sur une réconciliation nationale

M. Cuenco (Philippines)

authentique. Le Prince Sihanouk est le choix qui s'impose pour mener ce processus. Tous les Kampuchéens doivent rompre avec le passé et commencer à bâtir une nouvelle vie dans un Kampuchea en paix avec lui-même.

A la Conférence de Paris, le Ministre des affaires étrangères des Philippines, Raul S. Manglapus, a lancé un appel à la souplesse afin qu'un compromis équitable et acceptable pour tous, notamment pour les parties kampuchéennes, puisse se dégager. Aujourd'hui, comme alors, nous continuons de demander qu'il soit fait preuve de la même souplesse. Les changements politiques dont nous sommes témoins sont par trop dramatiques pour passer inaperçus. Le courant est trop fort pour que nous puissions éviter d'être emportés.

Nous demandons à l'Assemblée générale d'appuyer à l'unanimité le projet de résolution A/44/L.23 dans l'espoir que nous verrons tous une réconciliation nationale authentique se produire dans un Kampuchea indépendant, neutre et non aligné, enfin en paix avec lui-même, ouvrant ainsi une nouvelle ère de paix, de stabilité et de coopération en Asie du Sud-Est.

M. STRESOV (Bulgarie) (interprétation de l'anglais) : Les changements positifs survenus dans les relations internationales permettent d'espérer qu'une solution pacifique et équitable sera trouvée à un certain nombre des conflits régionaux qui sévissent dans le monde.

Les politiques cohérentes du Gouvernement de l'Etat du Cambodge, de la République socialiste du Viet Nam et de la République démocratique populaire lao, ainsi que les efforts entrepris par un certain nombre d'autres Etats pour normaliser la situation et éliminer la tension dans cette partie du monde, offrent de nouvelles possibilités de résoudre les contradictions entre les positions des Etats directement concernés et de trouver la voie politique conduisant à un avenir pacifique pour le Cambodge.

La politique de réconciliation nationale du Gouvernement cambodgien visant à édifier un Cambodge pacifique, indépendant, démocratique et non aligné par le biais d'un dialogue intercambodgien constructif, sur la base de l'égalité, est, à cet égard, le facteur principal.

La Déclaration conjointe faite le 5 avril 1989 par le Viet Nam, le Laos et le Cambodge, a contribué de façon notable à la normalisation de la situation dans l'Asie du Sud-Est. Conformément à ce document, le Viet Nam a procédé au retrait

M. Stresov (Bulgarie)

intégral de ses troupes du Cambodge en respectant le calendrier fixé. La République populaire de Bulgarie salue cette mesure importante et constructive prise par le Viet Nam.

Nous apprécions à leur juste valeur les efforts menés par tous les autres Etats, y compris l'Indonésie et les autres membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) pour trouver une solution juste et pacifique à la question du Cambodge. Les deux réunions informelles de Jakarta ont permis de réduire le nombre de points de désaccord et donné au processus de paix de meilleures chances de succès.

La convocation de la Conférence de Paris, en août dernier, a été un pas en avant important. La Bulgarie estime que les participants à la Conférence devraient déployer de nouveaux efforts pour régler, sur une base juste et constructive, les difficultés qui subsistent afin que se poursuive le processus qui a été lancé dans le cadre de la Conférence. Pour atteindre cet objectif, il faut analyser en toute objectivité les raisons du retard dont souffre la solution politique du problème du Cambodge. Nous sommes préoccupés par les tentatives qui sont faites pour créer des obstacles artificiels au dialogue déjà entamé. Un règlement global juste et durable ne saurait être réalisé par la force militaire. La négociation politique est la seule voie qui conduise à un tel règlement.

M. Stresov (Bulgarie)

Le consensus réalisé à Jakarta sur l'interaction qui existe entre les deux aspects du problème devrait être renforcé de façon concrète et pratique. Après le retrait des forces vietnamiennes du Cambodge, le problème qui reste à résoudre est de prévenir le retour des politiques et pratiques de génocide du régime de Pol Pot et d'arrêter toute ingérence étrangère et toute fourniture d'armes étrangères aux parties au conflit cambodgien.

La Bulgarie appuie pleinement l'appel au cessez-le-feu en tant que première mesure sur cette voie. Nous nous félicitons du fait que l'Union soviétique et les Etats-Unis ont exprimé dans le communiqué conjoint de leurs ministres des affaires étrangères, le 23 septembre 1989, qu'ils

"étaient disposés à annoncer, avec d'autres Etats, un moratoire sur

l'assistance militaire à toutes les factions cambodgiennes dans le cadre d'un règlement global". (A/44/578, p. 6)

D'autres initiatives, telles que la proposition du Premier ministre de la Thaïlande en date du 23 septembre 1989, sur la convocation d'une réunion officielle destinée à encourager le processus de négociations et à mettre un terme aux hostilités au Cambodge, présente également des perspectives positives importantes.

Les progrès réalisés jusqu'à présent offre à l'Assemblée générale des Nations Unies l'occasion propice à la présente session de rattraper le retard avec lesquels elle a réagi aux événements dans cette région et qui, malheureusement, ont caractérisé ses résolutions en la matière. Malheureusement, le projet de résolution présenté à la présente session, une fois de plus ne reflète pas cette opportunité. C'est pourquoi la délégation bulgare ne sera pas en mesure de l'appuyer.

Nous espérons toutefois que la recherche de solutions mutuellement acceptables se poursuivra pour trouver un règlement politique équitable au Cambodge dans les plus brefs délais.

M. PAWLAK (Pologne) (interprétation de l'anglais) : Dans le contexte de l'amélioration générale du climat international et des progrès réalisés dans le règlement de certains conflits régionaux, la situation au Cambodge et autour de ce pays au cours de l'année passée présente une image mitigée d'espoirs et de déceptions.

M. Pawlak (Pologne)

Les événements encourageants ont été les décisions prises à la Réunion informelle de Jakarta en février 1989, où les parties cambodgiennes opposées et les deux groupes de pays de l'Asie du Sud-est ont confirmé les modalités du règlement de la question du Cambodge, et la Déclaration conjointe du 5 avril 1989 par les trois Etats indochinois sur le retrait total des forces vietnamiennes du territoire du Kampuchea d'ici à la fin du mois de septembre 1989. Parallèlement à ce progrès initial dans les pourparlers qui ont eu lieu entre le Premier Ministre Hun Sen et le Prince Norodom Sihanouk, ces événements ont ouvert la voie à la convocation de la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge.

Il est décevant d noter, alors que la Conférence a réussi à élaborer divers éléments d'une solution globale - notamment un plan d'action pour le rétablissement et la reconstruction du Cambodge et pour le rapatriement des réfugiés et des personnes déplacées -, et à rapprocher les divergences sur le mécanisme de contrôle international, le cessez-le-feu et les garanties, qu'il n'a pas été possible de parvenir à un accord sur une solution générale, par suite de divergences sur certaines positions politiques. Malgré cette déception, l'opinion qui prévaut au sein de la communauté internationale est que la Conférence de Paris a jeté les bases d'un règlement global de la question cambodgienne et que ce processus devrait se poursuivre. Cette opinion a également été partagée par le Secrétaire général, qui, dans son rapport sur la situation au Kampuchea :

"reste (...) persuadé que la seule ligne d'action à suivre consiste à reprendre dès que possible le processus de négociation". (A/44/670, par. 30)

Tout autre progrès vers un règlement global de la question cambodgienne dépend du strict respect des conclusions des réunions informelles de Jakarta. Maintenant que le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge est achevé, il conviendrait de prendre des mesures complémentaires pour prévenir le rétablissement du régime des Khmers rouges au Cambodge et arrêter la fourniture d'armes que reçoivent de l'extérieur les forces cambodgiennes opposées. La sombre perspective de voir les Khmers rouges prendre fermement pied au Cambodge, avec tout ce que cela implique, ne reste pas du domaine de la pure spéculation. Comme le rapporte la presse internationale - et, à ce propos, je me réfère au New York Times du 12 novembre 1989 - l'armée de Pol Pot mène l'offensive dans une nouvelle guerre civile.

M. Pawlak (Pologne)

Si l'hypothèse contenue dans l'Accord de Ho Chi Minh City - selon laquelle les aspects internes du problème kampuchéen devraient être réglés par les parties kampuchéennes elles-mêmes, alors que les aspects internationaux devraient faire appel à l'assistance de la communauté internationale - reste valable, il faut résister aux tentatives d'imposer de l'extérieur des solutions politiques à des problèmes internes. Par des élections libres et démocratiques sous supervision internationale, le peuple cambodgien devrait pouvoir exercer son droit de décider du système politique futur de son pays et de choisir son gouvernement conformément à ses aspirations.

La Pologne appuie tous les efforts faits pour trouver une solution politique au problème du Cambodge, sur la base de la réconciliation nationale. Elle a pris note avec intérêt des changements apportés à la Constitution, propices à une réconciliation nationale, et de la Déclaration du 20 juillet 1989 faite par l'Assemblée nationale cambodgienne sur la neutralité permanente de l'Etat du Cambodge.

Le Gouvernement de la République populaire de Pologne accueille avec satisfaction la Déclaration conjointe du 5 avril 1989 publiée par les gouvernements de la République socialiste du Viet Nam, de la République démocratique populaire lao et de la République populaire du Kampuchea sur le retrait total des forces vietnamiennes du territoire du Kampuchea d'ici à la fin du mois de septembre 1989 et sur l'établissement d'un mécanisme international de supervision et de contrôle. Avec l'achèvement du retrait des troupes, les conditions ont été créées pour restaurer la paix si ardemment désirée au Cambodge. C'est également de la plus grande importance pour la normalisation de la situation de toute la région de l'Asie du Sud-est.

La Pologne a toujours été favorable à la solution des conflits régionaux par des moyens pacifiques, la détente et le développement de la coopération internationale. Nous appuyons les efforts multilatéraux tendant à trouver un règlement au problème du Cambodge. A cet égard, la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge est appelée à jouer un rôle important si l'on veut éviter la reprise des hostilités et trouver une solution politique d'ensemble à la question cambodgienne.*

* Le Président assume la présidence.

M. Pawlak (Pologne)

Nous sommes convaincus que la bonne volonté de toutes les parties concernées permettra d'aboutir, par des moyens pacifiques, à un règlement du problème cambodgien tenant dûment compte des intérêts souverains du peuple cambodgien. Une telle solution répondrait également aux intérêts des pays voisins et servirait la cause de la paix dans le monde.

En ce qui concerne le projet de résolution sur la situation au Kampuchea présenté par l'Association des nations du Sud-Est (ANASE) et d'autres pays, nous prenons acte de la reconnaissance qui y est faite de la contribution importante apportée à un règlement politique d'ensemble du problème du Kampuchea par les réunions informelles de Jakarta et par la Conférence de Paris sur le Cambodge. Il ne ferait pour nous aucun problème d'appuyer plusieurs des "principaux facteurs de tout règlement politique d'ensemble juste et durable du problème kampuchéen" mentionnés dans le projet de résolution. Malheureusement, à notre avis, le projet ne reflète pas suffisamment les réalités de la situation qui prévaut à l'heure actuelle au Cambodge et n'inclut pas certains éléments nécessaires à l'établissement d'une paix durable au Cambodge.

M. WATSON (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais) : La tragédie du Cambodge reste toujours sans solution. C'est une question qui présente aujourd'hui un caractère de grande urgence et dont la solution demande l'appui total et actif de la communauté internationale. En avril 1975, les Khmers rouges ont pris d'assaut Phnom Penh et ont ouvert un chapitre d'infamie dans l'histoire du monde que nous ne pourrions jamais oublier. Ils ont vidé des villes entières de leur population et ont envoyé un nombre incalculable de Cambodgiens à la mort. Leur palmarès brutal de meurtres et de destructions continue d'horrorifier le monde, au fur et à mesure que ces agissements sinistres deviennent universellement connus. Le Gouvernement et le peuple des Etats-Unis sont unanimement convaincus que les Khmers rouges ne doivent jamais être autorisés à réinstaller leur règne de terreur sur le Cambodge.

Le deuxième chapitre de la tragédie du Cambodge a commencé le jour de Noël 1978, lorsque les troupes vietnamiennes ont traversé en masse la frontière et, à la place de Pol Pot - un camarade communiste auquel le Viet Nam avait précédemment procuré une aide substantielle - ont établi un régime composé en grande partie de personnages officiels khmers rouges qui s'étaient enfuis au

M. Watson (Etats-Unis)

Viet Nam, bien longtemps après que les crimes des "champs de la mort" aient été mis en train et exécutés. Dans cette nouvelle phase d'oppression, des centaines de milliers de Cambodgiens ont été condamnés à la mort par la famine, la maladie et la guerre ou ont été obligés de fuir comme réfugiés pour échapper aux armées d'invasion.

Il y a six semaines, Hanoi a annoncé que son armée d'occupation avait finalement été rappelée à l'intérieur des frontières du Viet Nam. Nous espérons que cette affirmation sera vérifiée par une force de contrôle internationale, dans le cadre d'un règlement global qui permettrait au peuple cambodgien de décider librement de son propre avenir. Le Viet Nam a refusé de reconnaître sa responsabilité dans les hostilités actuellement en cours, déclenchées par son invasion, qui continuent en l'absence d'un règlement d'ensemble. Il ne faut pas permettre que la tragédie du peuple cambodgien entre dans un troisième chapitre, celui de la guerre civile.

En 1989, nous avons été témoins d'efforts diplomatiques importants en vue d'apporter la paix au Cambodge. L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), par le processus des Réunions informelles de Jakarta a aidé à la préparation de la Conférence de Paris sur le Cambodge, qui s'est tenue en août dernier. Cette conférence, où de grands efforts ont été déployés par de nombreux pays, sous la direction compétente de la France et de l'Indonésie, a abouti à des résultats tangibles sur les questions de maintien de la paix, de garanties internationales, de reconstruction et de rapatriement. Les Etats-Unis ont participé activement à la Conférence de Paris sur le Cambodge et sont prêts à appuyer ses efforts à l'avenir. Cependant, la Conférence n'a pas réussi à surmonter l'intransigeance du Viet Nam et du régime de Phnom Penh qui ont empêché tout accord sur un point crucial d'une solution globale, à savoir la mise en place d'une coalition intérimaire sous la conduite du Prince Sihanouk en vue de conduire le pays pendant une période de transition, jusqu'à ce que des élections libres et équitables puissent avoir lieu. Nous partageons l'opinion générale que c'est autour du Prince Sihanouk qu'un règlement pourra être trouvé qui servira au mieux les intérêts du peuple cambodgien.

Pour le peuple cambodgien, l'autodétermination exige un règlement global accompagné d'un mécanisme de contrôle international efficace et fiable. Seul un tel contrôle international permettra de vérifier le retrait des troupes étrangères,

M. Watson (Etats-Unis)

de s'assurer qu'il est mis fin à la fourniture d'armes, que les factions armées sont démobilisées, et de superviser le processus électoral. Seul un règlement d'ensemble, comportant des garanties efficaces sous un mécanisme de contrôle international peut assurer le respect des droits de l'homme au Cambodge et faire ce que 10 années d'occupation brutale vietnamienne n'ont pas réussi à accomplir, à savoir mettre fin à la menace des Khmers rouges et s'opposer à leur retour au pouvoir contre la volonté clairement exprimée du peuple cambodgien. Parmi ces mesures globales, la communauté internationale devrait aider au rapatriement volontaire des populations cambodgiennes déplacées dans des camps le long de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge et à la reconstruction de ce pays ravagé par la guerre.

Nous croyons que pour que la paix et la stabilité reviennent au Cambodge et dans la région, il faut avoir recours à un règlement d'ensemble conduisant à des élections libres et équitables internationalement supervisées, et à une force internationale de contrôle et de maintien de la paix chargée d'appuyer les modalités du règlement sous les auspices des Nations Unies. Seules les Nations Unies ont la capacité, l'expérience et l'autorité pour relever ce défi.

Nous espérons que les parties en cause seront d'accord pour abandonner le champ de bataille et se retrouver à la table de négociations. Les Etats-Unis souhaitent une solution diplomatique au Cambodge, pas une guerre civile. Le peuple cambodgien mérite qu'il soit mis fin à l'effusion de sang dont il a été la victime. En outre, s'il n'est pas mis fin aux combats, il ne pourra être mis fin à la menace qui pèse sur la sécurité de la Thaïlande, - un ami de longue date et allié par traité aux Etats-Unis - et sur la stabilité de la région tout entière, menace engendrée par les troubles au Cambodge depuis l'invasion vietnamienne de 1978. Au cours des années, l'ANASE a répondu à ce danger avec lucidité, courage et efficacité. L'ANASE a joué un rôle majeur en cherchant à favoriser la paix dans la région par l'établissement d'un processus destiné à aboutir à une solution véritablement globale aux problèmes qui se posent.

Les Etats-Unis continueront d'appuyer les efforts de l'ANASE et des autres pays afin d'aboutir à une solution d'ensemble négociée à la tragédie cambodgienne. Depuis le début du conflit, l'ANASE a été au premier rang dans la recherche de la paix. En attirant l'attention internationale sur le Cambodge, elle nous a servi de conscience, en s'assurant que le monde n'oublie pas les souffrances de ce peuple.

M. Watson (Etats-Unis)

Les Etats-Unis appuient fermement le projet de résolution qui nous est soumis. L'objectif de cette résolution n'est ni de punir le Viet Nam pour ses crimes contre le Cambodge ni de récompenser le Viet Nam pour l'annonce qu'il a faite du retrait de ses troupes. Ce que recherche cette résolution, c'est d'assurer au peuple cambodgien un droit consacré dans la Charte des Nations Unies, à savoir le droit à l'autodétermination.

Le projet de résolution souligne deux préalables essentiels au rétablissement de la paix au Cambodge : la nécessité d'une solution d'ensemble et un engagement pris contre le retour au pouvoir des Khmers rouges, auquel les Etats-Unis et la communauté internationale sont inébranlablement opposés. Une solution d'ensemble doit permettre au peuple cambodgien de décider enfin lui-même de son avenir. Ayant souffert d'atrocités indicibles sous le règne de Pol Pot, nous ne pouvons imaginer que le peuple cambodgien puisse jamais permettre aux Khmers rouges d'exercer un contrôle sur l'avenir du pays. Nous sommes convaincus qu'il les rejètera de façon décisive lors des élections.

Le Cambodge a vécu une tragédie pendant de nombreuses années. Il faut maintenant donner à son peuple l'occasion de prendre en charge son propre destin. La communauté internationale doit continuer de déployer ses efforts pour encourager un règlement d'ensemble qui permettra au Cambodge de devenir une nation libre et indépendante, en paix tant à l'intérieur de ses frontières qu'avec ses voisins.

M. PIBULSONGGRAM (Thaïlande) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais tout d'abord exprimer au Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, et à son représentant spécial, le Secrétaire général adjoint, M. Rafeuddin Ahmed, la gratitude de ma délégation pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés dans la recherche d'une solution politique durable au problème kampuchéen. Nous voulons rendre hommage à M. Léopold Gratz, ancien Ministre des affaires étrangères de l'Autriche et ancien Président de la Conférence internationale sur le Kampuchea, pour sa précieuse contribution. Je voudrais par la même occasion souhaiter la bienvenue à M. Alois Mock, Ministre des affaires étrangères de l'Autriche et nouveau Président de la Conférence internationale sur le Kampuchea. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec lui et l'assurons de notre entière coopération.

Je voudrais féliciter l'Ambassadrice Absa Claude Diallo, Présidente du Comité spécial de la Conférence internationale sur le Kampuchea, ainsi que les membres du Comité spécial, pour leurs efforts inlassables et leur participation active au cours des 12 derniers mois dans la recherche d'une solution politique globale au problème, conformément au mandat qui leur a été confié par la Conférence internationale sur le Kampuchea.

Lors de la récente Conférence internationale de Paris sur le Cambodge, mon ministre des affaires étrangères a dit :

"Ce que nous souhaitons obtenir à cette conférence, c'est une solution politique globale au problème du Cambodge. Aspirer à moins que cela ou s'accommoder d'une solution partielle ne pourrait que faire durer le conflit au Cambodge. Une telle conséquence, non seulement ne ferait que prolonger les souffrances de millions de Cambodgiens, mais pourrait de façon profonde et néfaste affecter les nouvelles priorités de sécurité politique et économique que la plupart d'entre nous, mettant à profit l'actuel environnement international favorable, ont récemment établi."

De nombreuses activités concernant le problème du Kampuchea se sont déroulées au cours de l'année passée. Ma délégation est entièrement d'accord avec le Secrétaire général lorsqu'il dit dans son rapport que, cette année :

"Le processus de dialogue et de négociations sur le Kampuchea a progressé à un rythme sans précédent." (A/44.570, par. 27)

M. Pibulsonggram (Thaïlande)

Il semblait que tout fût en place pour un règlement politique global du problème du kampuchéen.

Sur le plan mondial, le problème kampuchéen a fait l'objet de sérieuses discussions entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Le problème kampuchéen a figuré en très haut lieu dans l'ordre du jour du Mouvement des pays non alignés.

Le processus de paix s'est également intensifié en Asie du Sud-Est. La deuxième Réunion informelle de Jakarta a eu lieu en février 1989. Accueillie par l'Indonésie, cette réunion a vu la participation de quatre factions kampuchéennes, du Viet Nam, du Laos, et de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). La réunion a réussi à élargir le cadre et la portée des débats en vue de parvenir à un règlement politique d'ensemble au problème kampuchéen.

La deuxième Réunion informelle de Jakarta a ouvert la voie à la convocation de la Conférence de Paris sur le Cambodge. Ma délégation voudrait rendre hommage au Gouvernement français pour avoir accueilli la Conférence de Paris et exprimer sa chaleureuse gratitude aux Coprésidents de la Conférence, M. Roland Dumas, Ministre des affaires étrangères de la France, et M. Ali Alatas, Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, pour le travail et les laborieux efforts qu'ils ont réalisés au cours du mois qu'a duré la Conférence.

La délégation thaïlandaise s'est rendue à Paris animée d'un sentiment d'optimisme. Nous voulions que la Conférence soit couronnée de succès. Nous sommes un Etat de première ligne depuis 1978. Cela fait longtemps, bien trop longtemps. En fait, le Kampuchea lui-même connaît la guerre depuis bien trop longtemps. Des centaines de milliers de réfugiés kampuchéens et de personnes déplacées se sont réfugiés en Thaïlande depuis le début. Ceux qui restent en Thaïlande souhaitent rentrer chez eux, mais leur rapatriement ne peut avoir lieu avant que l'on ne trouve une solution politique d'ensemble au problème kampuchéen. Pour toutes ces raisons, la Thaïlande voulait qu'il soit mis fin au conflit : nous voulions essayer de faire du champ de bataille indochinois une place de marché.

La Conférence de Paris a bien commencé. Le sentiment général était à l'optimisme. La Conférence a aidé les participants à s'attaquer aux problèmes techniques et politiques difficiles. Les questions concernant les réfugiés ont été débattues. Des délibérations constructives ont également eu lieu sur la question

M. Pibulsonggram (Thaïlande)

du mandat du futur mécanisme international de contrôle. La plupart des participants ont reconnu que, pour être efficace, le mécanisme de contrôle devrait être placé sous les auspices des Nations Unies. La Conférence a envoyé une mission d'enquête préliminaire des Nations Unies pour rassembler des données techniques sur le terrain.

Ensuite est venue la déception. Les pourparlers sur la réconciliation nationale ont abouti à une impasse. L'insistance sur l'exclusion préalable d'une faction kampuchéenne de toute participation à une autorité administrante provisoire avant les élections en a été une des causes principales. La question des colons vietnamiens en était une autre; elle n'a pas été réglée. Le désaccord a persisté également sur la nature du mécanisme international de contrôle ainsi que sur les auspices sous lesquels il devait fonctionner. A cause de ces questions, la Conférence de Paris a dû être suspendue et le conflit se poursuit au Kampuchea.

Ma délégation voudrait réaffirmer son plein appui à S. A. R. le Prince Norodom Sihanouk dans ses efforts destinés à garantir un Kampuchea indépendant et souverain, un Kampuchea dont l'intégrité territoriale serait respectée universellement. Nous pensons que la proposition en cinq points du Prince Sihanouk pourraient constituer la meilleure base à une réconciliation nationale entre les quatre parties kampuchéennes. En particulier, nous appuyons la création d'une autorité administrante provisoire quadripartite qui faciliterait la réalisation de l'autodétermination du peuple kampuchéen grâce à un processus d'élections libres, loyales et démocratiques. De telles élections exigent la participation de toutes les factions kampuchéennes. Une autodétermination véritable ne saurait être réalisée si l'on exclut au préalable une faction quelconque.

Le Viet Nam a annoncé le retrait de ses troupes du Kampuchea en septembre de cette année. Nous nous félicitons de cette déclaration, mais nous notons avec regret qu'il n'y a pas eu de vérification effective et objective. En l'absence d'une supervision, d'un contrôle et d'une vérification de la part des Nations Unies, la communauté internationale ne peut être certaine que toutes les troupes étrangères ont effectivement quitté le Kampuchea. Il est à noter que certains membres du Parlement thaïlandais sont allés au Kampuchea pour observer le retrait des troupes annoncé. Ils sont allés en leur propre nom. En fin de compte, ils n'ont pas été en mesure de vérifier si un retrait de forces étrangères avait réellement eu lieu.

M. Pibulsonggram (Thaïlande)

Des doutes ont également été exprimés par le Prince Sihanouk lui-même et il les a renouvelés dans son message prononcé à l'Assemblée générale ce matin. Il a suggéré que des Vietnamiens armés s'étaient déguisés et étaient restés au Kampuchea après la date du retrait annoncée. Par conséquent, il est nécessaire que les Nations Unies procèdent à une vérification pour dissiper ces doutes une fois pour toutes.

Ma délégation partage la préoccupation de la communauté internationale concernant la politique et les pratiques universellement condamnées du passé. Nous cherchons à empêcher le retour de cette politique et de ces pratiques, de même que de toutes violations des droits de l'homme au Kampuchea, quels que puissent en être les auteurs. Nous pensons qu'un mécanisme international de contrôle efficace sous l'égide des Nations Unies peut le garantir.

M. Pibulsonggram (Thaïlande)

D'où le rôle extrêmement important que les Nations Unies sont appelées à jouer dans le processus de paix au Kampuchea. Le mécanisme de contrôle international au Kampuchea doit, pour être efficace, être placé sous l'égide des Nations Unies. Deux éléments, l'un civil, l'autre militaire, doivent traduire la présence des Nations Unies au Kampuchea. Leur rôle principal devrait consister à superviser, à contrôler et à vérifier la mise en oeuvre complète du règlement politique d'ensemble, une fois ce règlement réalisé. Leur rôle dans la supervision des élections sera crucial. Dans un discours prononcé récemment à l'Assemblée générale, le Ministre des affaires étrangères de mon pays, parlant de la nécessité de cette présence des Nations Unies, a en effet déclaré :

"Ma délégation estime qu'il est essentiel et logique pour les Nations Unies de participer étroitement à l'application de tout plan de paix au Kampuchea. L'expertise institutionnelle et la longue expérience des Nations Unies sont reconnues de tous, particulièrement dans le domaine du maintien de la paix et dans les préparatifs et la surveillance d'élections libres, équitables et démocratiques. Il en va de même pour le rapatriement du demi-million de réfugiés et de personnes déplacées du Kampuchea. Il serait également d'importance vitale que les Nations Unies assument un rôle central dans les efforts de reconstruction et de réaménagement du Kampuchea."

(A/44/PV.13, p. 67)

On a souvent entendu dire que les Nations Unies, en tant qu'institution, penchaient pour une partie au problème kampuchéen. Je prétends pour ma part que cela n'est pas vrai. L'Assemblée générale ne fait que refléter les opinions de la majorité de ses membres. Et les membres de l'Assemblée générale sont des délégations représentant des Etats souverains. S'agissant de la question du Kampuchea, une majorité écrasante des membres de l'Assemblée générale ont, tout au long de ces 10 dernières années, voté pour la défense des principes fondamentaux, principes qui sont consacrés dans la Charte des Nations Unies. L'année dernière, 122 délégations ont une fois de plus réaffirmé cette position. Le fait que l'Assemblée générale reflète la ferme opinion de la vaste majorité des Etats Membres ne compromet en aucune façon son impartialité - l'impartialité des Nations Unies en tant qu'institution. C'est pourquoi, s'agissant du problème kampuchéen, parler de l'impartialité ou de la partialité des Nations Unies ou de

M. Pibulsonqgram (Thaïlande)

l'Assemblée générale n'a aucun sens. Par contre, il est intéressant - en fait il est important - de relever la façon dont certaines délégations représentant des Etats souverains se sont prononcées sur la question du Kampuchea année après année.

Plusieurs personnes ont fait référence au Premier Ministre de mon pays, le général Chatichai Choonhavan, ainsi qu'à ses propositions sur le Kampuchea. Son idée sur la question a fait l'objet de plusieurs interprétations. J'aimerais saisir cette occasion pour expliquer le plus clairement possible ce qu'il en est exactement. Premièrement, le Premier Ministre a personnellement cherché à maintenir un dialogue informel avec les parties kampuchéennes concernées afin d'éviter des hostilités d'une grande ampleur. Deuxièmement, il demeure attaché aux objectifs fondamentaux d'un règlement politique d'ensemble du problème kampuchéen, à savoir le retrait total des forces vietnamiennes sous la vérification internationale et l'établissement d'un gouvernement de coalition quadripartite sous la direction du Prince Norodom Sihanouk. Troisièmement, en vue de sortir de l'impasse résultant de la suspension de la Conférence de Paris, le Premier Ministre a lancé l'idée de la convocation d'une réunion informelle. Il est convaincu que des négociations contribueraient à conserver l'élan du processus de paix. Quatrièmement, la réunion informelle proposée s'attaquerait, notamment, à la question de l'établissement d'un mécanisme de contrôle international, qui est l'un des principaux éléments nécessaires à la réalisation d'un règlement politique d'ensemble. De l'avis du Premier Ministre, les fonctions du mécanisme de contrôle international sont les suivantes : s'assurer que toutes les forces vietnamiennes ont quitté le Kampuchea; superviser le cessez-le-feu; contrôler la cessation de la fourniture d'armes de l'extérieur; organiser un recensement national afin de constituer un électorat; et superviser le déroulement d'élections générales libres et justes, qui permettraient au peuple kampuchéen d'exercer son droit à l'autodétermination, sans exclusion préalable d'aucune faction kampuchéenne.

Ce qui précède doit être considéré comme étant l'interprétation officielle et définitive de la position du Gouvernement et du Premier Ministre de la Thaïlande sur le Kampuchea.

La Thaïlande s'associe une fois de plus aux autres membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) ainsi qu'au reste des auteurs - 79 en tout - pour présenter un nouveau projet de résolution au titre du point de l'ordre du jour intitulé "La situation au Kampuchea".

M. Pibulsonggram (Thaïlande)

Le projet de résolution A/44/L.23 reprend les divers éléments qui, de l'avis des auteurs, sont nécessaires à tout règlement politique d'ensemble du problème kampuchéen. Le projet de résolution ne cherche pas l'affrontement. Il est rédigé en termes raisonnables. Il tient compte des derniers événements. C'est pourquoi un ferme appui international au projet présenté cette année inciterait tous ceux qui sont directement concernés à en prendre note et à lever les derniers obstacles à un règlement politique d'ensemble. De cette façon, l'appui de l'Assemblée au projet de résolution contribuerait sensiblement au processus du rétablissement de la paix au Kampuchea.

M. NOOR (Afghanistan) (interprétation de l'anglais) : C'est avec beaucoup de satisfaction que nous avons assisté récemment à un certain nombre d'événements positifs et constructifs sur la voie d'un règlement politique de la situation au Cambodge. Dans ce contexte, nous avons accueilli avec un égal plaisir les deux réunions informelles de Jakarta, les entretiens entre le Président Hun Sen et le Prince Sihanouk et, en dernier lieu, la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge. Ces événements ont, d'une part, préparé la voie à un dialogue constructif entre les parties, réduisant du même coup leurs divergences, et, de l'autre, jeté les bases de la réconciliation nationale fondée sur les réalités de la société cambodgienne. A ce propos, nous accueillons favorablement et appuyons la position constructive et positive adoptée par l'Etat du Cambodge eu égard à une solution politique qui permettrait au peuple cambodgien de retrouver la paix et la tranquillité.

Compte tenu de cette évolution positive et du retrait total des forces vietnamiennes du Cambodge, la situation dans le pays a atteint un stade délicat. C'est pourquoi il est grand temps que toutes les parties qui, directement ou indirectement, sont impliquées dans le conflit, fassent preuve d'une plus grande souplesse et prennent des mesures concrètes en vue de la réalisation tant attendue d'un règlement politique d'ensemble.

M. Noor (Afghanistan)

A cet égard, il est avant tout nécessaire que toutes les parties intéressées travaillent ensemble à une résolution de consensus, avec pour objectif final le règlement politique global de ce problème. A notre avis, on pourrait rédiger une résolution de ce genre sur la base de la résolution sur le Cambodge adoptée par la neuvième Conférence au sommet du Mouvement des pays non alignés tout en respectant l'esprit des réunions informelles de Jakarta et de la Conférence de Paris sur le Cambodge.

Le projet de résolution sur le Cambodge serait plus approprié, réaliste et constructif s'il tenait dûment compte du retrait complet des forces vietnamiennes du Cambodge, qui est déjà effectif, et s'opposait au retour du régime de génocide de Pol Pot, qui est profondément haï. Nous estimons également que le projet de résolution devrait demander que cessent immédiatement toute ingérence et toute intervention dans les affaires intérieures du Cambodge, que le cessez-le-feu entre les parties qui s'affrontent soit mis en oeuvre ainsi qu'une forme de contrôle international permettant de vérifier que ces mesures importantes soient appliquées.

Dès lors que l'on s'oppose au retour du régime génocide de Pol Pot et que les troupes vietnamiennes se retirent totalement du Cambodge, les divergences entre les parties s'amenuisent.

A notre avis, à cette étape critique de la question du Cambodge, les Nations Unies peuvent jouer un rôle plus actif et plus constructif en vue d'un règlement politique global de ce problème grâce à l'adoption d'une résolution réaliste, équilibrée, équitable et facilement applicable.

En même temps, en nous référant aux expériences similaires vécues dans notre région, nous sommes fermement convaincus qu'un cessez-le-feu immédiat entre les parties intéressées pourrait ouvrir la voie à un dialogue plus large au Cambodge. A cet égard, nous nous félicitons de la décision de l'URSS et des Etats-Unis, telle qu'elle a été énoncée dans la déclaration conjointe Baker-Chevardnadze du 23 septembre 1989

"d'annoncer, avec d'autres Etats, un moratoire sur l'assistance militaire à toutes les factions cambodgiennes dans le cadre d'un règlement global".

(A/44/578, p. 7)

La délégation de la République d'Afghanistan, tout en réitérant son plein appui à la position adoptée à la neuvième Conférence au sommet du Mouvement des pays non alignés sur cette question, estime que le retrait complet des troupes

M. Noor (Afghanistan)

vietnamiennes du Cambodge constitue une mesure importante en faveur d'un règlement politique. De plus, nous espérons fermement que lors de la préparation d'un projet de résolution sur un sujet d'une telle importance, les parties travailleront ensemble dans l'esprit de coopération, de conciliation et d'accommodement nécessaire à la rédaction d'un texte de consensus et, partant, à la préparation d'un règlement politique global. Nous demandons également à toutes les parties au conflit de s'abstenir de tout acte pouvant provoquer une guerre civile au Cambodge, de mettre un terme à l'aide militaire accordée aux parties et, enfin, de respecter strictement le principe de non-ingérence et de non-intervention dans les affaires intérieures du Cambodge.

En conclusion, je dirai que tout règlement politique global des problèmes de ce genre exige volonté et détermination politique.

M. PEJIC (Yougoslavie) (interprétation de l'anglais) : Au cours de l'année qui s'est écoulée depuis la quarante-troisième session de l'Assemblée générale, nous avons été témoins d'un mouvement important, qui ouvre la voie à un règlement politique de la situation au Kampuchea. Le processus qui a été entamé, nonobstant l'impasse dans laquelle il se trouve actuellement, a, pour des raisons bien compréhensibles, suscité un vaste intérêt de la part de la communauté internationale. Parallèlement, il a renforcé l'espoir de voir que la situation créée au Kampuchea par l'intervention militaire étrangère s'améliorera dans un proche avenir et qu'une source sérieuse d'instabilité et de méfiance dans la zone de l'Asie du Sud-Est sera ainsi éliminée.

La deuxième Réunion informelle de Jakarta et la Conférence sur le Cambodge, tenue à Paris cette année, avec la participation de toutes les parties directement concernées et des entités internationales principales, constituent sans aucun doute un pas important dans cette direction. Ceci vaut notamment pour la Conférence de Paris qui, bien qu'elle n'ait pas abouti à un accord, a contribué à préciser les positions des parties directement intéressées et à identifier les éléments qui revêtent une importance vitale pour une solution globale du problème. La Yougoslavie a également pris note de la décision prise par le Viet Nam de retirer ses troupes du Kampuchea d'ici au 26 septembre de cette année.

Depuis le début de la crise, la Yougoslavie, de même que la plus grande partie de la communauté internationale, s'est prononcée en faveur d'un règlement politique, fondé sur le dialogue et la négociation, qui répondrait aux intérêts des

M. Pejic (Yougoslavie)

couches les plus larges de la population du Kampuchea et qui permettrait à ce pays de décider de son propre avenir de façon libre et indépendante. Il est encourageant de voir que, de plus en plus, les parties directement intéressées et les entités qui les appuient reconnaissent ce besoin. Cependant, on ne peut qu'être préoccupé par le fait que des divergences importantes continuent d'exister entre les parties au conflit en ce qui concerne la base sur laquelle doit reposer une solution juste et durable au problème, ainsi que sur les voies à prendre et les moyens à utiliser pour y parvenir.

Nous continuons de croire que la solution la plus acceptable au niveau international, une solution qui permette le rétablissement de l'intégrité territoriale, de la souveraineté, de la pleine indépendance et du statut non aligné du Kampuchea, passe par le plan en cinq points du Prince Sihanouk, qui prévoit notamment un rôle actif pour les Nations Unies. Dans ce contexte, nous aimerions également souligner que, selon nous, le retrait, sous contrôle international, de toutes les troupes étrangères du Kampuchea est une condition préalable et essentielle à une solution durable. Nous songeons bien entendu au rôle que peuvent jouer les Nations Unies et à la création de conditions nécessaires pour que le peuple de ce pays puisse décider sans subir de pressions de son développement intérieur et de l'orientation de sa politique étrangère. Nous n'avons pas oublié les expériences tragiques du passé, qui ont prouvé que jamais les tentatives faites dans le passé pour imposer de l'extérieur des solutions au problème du Kampuchea n'ont été bonnes pour les peuples kampuchéen et khmer. Ces tentatives ont suscité la résistance aiguë et catégorique non seulement du peuple khmer, mais également d'une grande partie de la communauté internationale.

Nous sommes profondément convaincus, et cette conviction est dictée par les différentes tentatives faites afin d'éteindre d'autres foyers de crises, que les Nations Unies offrent le seul mécanisme, le seul cadre permettant de trouver une solution durable et globale au problème. Bien entendu, cela implique la nécessité pour les parties directement intéressées d'accepter de coopérer avec les Nations Unies et le Secrétaire général dans les efforts qu'ils déploient afin de résoudre ce problème. Dans ce contexte, nous partageons pleinement la position adoptée dans le rapport du Secrétaire général, établissant :

M. Pejic (Yougoslavie)

"que, pour bien asseoir les négociations, il faudra un réel esprit de compromis et la volonté de faire mutuellement des concessions. C'est la seule manière de préparer le terrain pour la conclusion de l'accord global nécessaire pour instaurer une paix durable au Kampuchea et pour mettre fin à deux décennies de guerre, de destructions et de cruelles souffrances".

(A/44/670, par. 31)

M. Pejic (Yougoslavie)

D'autre part, il ne sera pas possible de parvenir à une solution globale et durable au problème sans la participation équitable et constructive de tous les principaux groupements politiques et des différentes forces en présence au Kampuchea et sans le respect constant des obligations qu'ils ont contractées. Il ne fait aucun doute que tout devra être fait pour prévenir la récurrence des expériences tragiques qu'a connues récemment le pays. Autrement, il y aurait des risques sérieux de prolongation du conflit, d'ingérence étrangère et de maintien de l'instabilité et de la tension dans cette importante partie du monde.

Pour sa part, la Yougoslavie continuera d'appuyer activement les efforts tendant à réaliser un règlement politique du problème sur la base du respect des intérêts authentiques du peuple kampuchéen et de son désir de décider de son propre destin en toute indépendance et sans pressions étrangères. C'est ainsi que nous sommes favorables à la tenue prochaine de négociations entre les parties intéressées afin de supprimer les obstacles qui empêchent encore la reprise des travaux et l'heureux dénouement de la Conférence de Paris, ce qui, à notre avis, représente la meilleure façon d'arriver à un accord sur un règlement global. La Yougoslavie, en sa qualité de président du Mouvement des pays non alignés, continuera d'apporter sa contribution dans ce sens en participant au processus préparatoire.

Je saisis cette occasion pour souligner une fois de plus le grave problème humanitaire que pose la persistance de la situation au Kampuchea. A cet égard, nous avons à l'esprit le fait que plus de 300 000 réfugiés du Kampuchea ont été forcés par la guerre de quitter leur pays. Les efforts qui sont déployés en leur faveur méritent d'être largement reconnus. Nous pourrions notamment mentionner l'importance de l'aide matérielle fournie, en dépit des difficultés bien connues, par l'ONU et ses institutions spécialisées, ainsi que par diverses organisations humanitaires, afin de soulager les souffrances des réfugiés kampuchéens.

En conclusion, je tiens à réaffirmer la position de principe de la Yougoslavie, à savoir qu'une solution globale du problème kampuchéen, sur la base du rétablissement de l'indépendance, de la souveraineté, du statut de pays non aligné et du système démocratique du Kampuchea, sous la direction du Prince Norodom Sihanouk, le leader le plus en vue du peuple khmer et un des fondateurs du Mouvement des pays non alignés, est une condition préalable essentielle à une

M. Pejic (Yougoslavie)

stabilité durable et à la réalisation de la paix et de la sécurité dans toute la région de l'Asie du Sud-Est. Partant de cette position, la délégation yougoslave votera en faveur de la résolution dont l'Assemblée générale est saisie, comme elle l'a fait dans le cas des résolutions précédentes.

M. MAKSIMOV (République socialiste soviétique de Biélorussie)

(interprétation du russe) : L'année dernière, dans la recherche d'une solution pacifique du problème cambodgien, nous avons pu constater un certain nombre de tendances positives, qui se sont exprimées notamment lors des deux réunions informelles de Jakarta et de la tenue à Paris d'une conférence internationale sur la question. En accord avec l'Etat du Cambodge, le Viet Nam a retiré complètement ses troupes du Cambodge en septembre. Ce geste militaire et politique important est une nouvelle preuve du respect du Viet Nam pour la souveraineté du Cambodge et pour sa politique déclarée de neutralité permanente. Le retrait des troupes vietnamiennes ouvre une nouvelle étape qualitative dans l'évolution de la situation dans ce pays et dans la région environnante et a créé des conditions propices à une réconciliation nationale. Grâce à cette mesure, on a pu déblayer considérablement la voie menant à un règlement politique global.

A la suite de ces événements, de nouveaux efforts ont été entrepris pour faire avancer le processus de règlement. Le 23 septembre de cette année, le Premier Ministre de la Thaïlande a proposé de convoquer une réunion informelle pour faire avancer le processus de négociation et mettre fin aux hostilités au Cambodge.

A l'heure actuelle, il semblerait désirable que tous les Etats imposent en tant que partie intégrante d'un règlement global, un moratoire sur toutes les fournitures militaires de l'extérieur à toutes les parties cambodgiennes en conflit, comme cela est préconisé dans la déclaration commune faite le 23 septembre dernier par le Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Chevardnadze, et le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Baker.

Dans ces conditions, il serait logique que les Nations Unies élaborent une résolution acceptable pour toutes les parties. Eviter d'intervenir de quelque manière que ce soit dans les affaires internes du Cambodge favoriserait les objectifs de la réalisation d'un règlement global et de la prévention d'une guerre civile. A cette fin, les parties cambodgiennes devraient aussi faire preuve de retenue et tenter de parvenir à une entente, avant tout en ce qui concerne un

M. Maksimov (RSS de Biélorussie)

cessez-le-feu. Nous estimons qu'à sa quarante-quatrième session, l'Assemblée générale pourrait lancer un appel convaincant à l'instauration de la paix au Cambodge, compte tenu de la situation découlant du retrait complet des troupes vietnamiennes.

Il va de soi qu'une telle résolution de l'Assemblée générale devrait contenir un appel pour la cessation des hostilités au Cambodge et l'adoption de mesures interdisant la réapparition de la politique de génocide du régime de Pol Pot. Elle devrait également contenir un appel à la création d'un système de contrôle et de vérification.

Malheureusement, le projet de résolution, présenté par les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) A/44.L.23, passe sous silence la nécessité de mesures concrètes destinées à prévenir le retour au pouvoir du régime de Pol Pot. Le projet de résolution a été rédigé unilatéralement, sans aucune tentative pour lancer un dialogue ou pour négocier avec le Viet Nam ou le Laos. Il constitue clairement une tentative d'imposer une position unilatérale et de rejeter l'idée de réaliser une démarche constructive qui pourrait conduire à un cessez-le-feu. Les efforts de l'Assemblée générale auraient été bien plus productifs si elle avait pris la voie du renforcement et du développement des aspects positifs du problème kampuchéen en vue d'un règlement rapide par des moyens politiques.

Un règlement politique du problème cambodgien et de la question de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est n'est possible que par la bonne volonté et les efforts de toutes les parties. La tâche des Nations Unies et, en fait, de tous les Etats, consiste à encourager l'instauration d'un climat politique propice au développement et à la conclusion fructueuse du processus de négociation, de façon à régler la situation au Cambodge et dans la région environnante.

Pour toutes les raisons que je viens de mentionner, notre délégation ne pourra appuyer le projet de résolution dont l'Assemblée générale est saisie.

M. OVIEDO (Colombie) (interprétation de l'espagnol) : L'Assemblée générale est à nouveau saisie d'un projet de résolution, coparrainé par la Colombie, sur la situation au Kampuchea.

En tant que membre fondateur des Nations Unies, la Colombie s'est toujours conformée aux principes consacrés en 1945 dans la Charte de l'Organisation qui concernent le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les Etats, notamment des principes de la non-intervention et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats ainsi que du non-recours à la menace ou à l'emploi de la force et du règlement pacifique des différends.

Ma délégation se félicite de l'évolution de la situation au Kampuchea pendant l'année écoulée, en particulier du retrait des forces étrangères, même si nous regrettons l'absence d'un contrôle ou d'une supervision des Nations Unies pour garantir le retrait total de ces forces. Quant à la Conférence internationale de Paris sur le Kampuchea, si elle n'a pas permis d'arriver à un règlement politique global, elle atteste, par le seul fait qu'elle a pu avoir lieu, d'une amélioration du climat international dans la région.

Ma délégation estime que l'on devrait s'attacher à trouver un large règlement politique de transition, où il n'y aurait ni vainqueurs ni vaincus, car n'oublions pas que la paix se fait entre les belligérants. Cet accord devrait permettre au peuple kampuchéen d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination, grâce à des élections libres, justes et démocratiques, dont les résultats ne pourraient être mis en doute. Nous espérons que ces élections pourront avoir lieu sous un contrôle international.

Pour ma délégation, il est essentiel que les Nations Unies puissent, au moyen d'un mécanisme de contrôle et de vérification garantissant le retrait total des forces étrangères du Kampuchea, contribuer à la création d'un climat de confiance. Ma délégation félicite le Secrétaire général des efforts qu'il fait pour maintenir un dialogue constructif entre les parties, efforts qu'elle appuie résolument. De même, nous approuvons hautement le travail du Comité spécial de la Conférence internationale sur le Kampuchea.

Ma délégation reste vivement préoccupée par le très grave problème des réfugiés qui fuient vers les pays voisins. Nous tenons à souligner à cet égard l'oeuvre désintéressée du Gouvernement thaïlandais qui, avec l'aide d'autres pays et d'organisations internationales, vient en aide à la population kampuchéenne déplacée.

M. Oviedo (Colombie)

Ma délégation attend avec impatience le moment où la paix, la liberté et, bien sûr, la démocratie régneront à nouveau au Kampuchea, afin que ce pays puisse s'intégrer au processus exemplaire de développement des Etats de l'Asie du Sud-Est, qui devrait devenir l'une des régions à l'avant-garde du développement harmonieux de la planète.

M. PHOFOLO (Lesotho) (interprétation de l'anglais) : La délégation du Lesotho partage le désir universel de voir la question du Kampuchea résolue de façon globale, rapide et pacifique. Depuis plus de 10 ans déjà, le peuple kampuchéen subit d'indicibles souffrances, d'abord sous un régime dictatorial qui pratiquait le génocide, puis sous l'occupation militaire étrangère. Depuis que l'Assemblée générale des Nations Unies a été chargée, il y a 11 ans, de rechercher un règlement politique durable et pacifique à la question du Kampuchea, mon pays a participé activement aux débats de cette Assemblée et a appuyé toutes les résolutions pertinentes visant le retrait des troupes étrangères du Kampuchea, le rétablissement de la paix et de la stabilité, ainsi que le respect des droits de l'homme et du droit international, conformément aux principes consacrés dans la Charte des Nations Unies. Nous renouvelons notre attachement à la cause de la paix au Kampuchea et dans la région de l'Asie du Sud-Est dans son ensemble.

Le Gouvernement du Lesotho, toutefois, s'associe à l'écrasante majorité des Etats Membres qui ont dit leur découragement devant la lenteur avec laquelle nous nous acheminons vers un règlement pacifique du conflit au Kampuchea. Bien que le monde soit en pleine évolution, passant de la tension et de l'affrontement au dialogue et à la coopération pour le règlement des conflits, au niveau mondial aussi bien que régional, la situation au Kampuchea ne participe qu'avec beaucoup de réticence à ce mouvement.

Ma délégation a lu avec grand intérêt le rapport du Secrétaire général sur la situation au Kampuchea et elle apprécie les efforts qui sont déployés pour ramener une situation normale dans le pays. En dépit de l'inertie regrettable qui, jusqu'ici, semble empêcher les parties intéressées d'arriver à un règlement politique définitif, nous sommes convaincus que la situation s'améliore et que l'on peut espérer voir régner la paix si toutes les parties, à l'intérieur comme à l'extérieur, de même que la communauté internationale, s'acquittent en toute conscience de leurs responsabilités.

M. Phoofolo (Lesotho)

Le Royaume du Lesotho continue à appuyer les initiatives régionales et internationales visant à obtenir une solution pacifique et durable au problème kampuchéen. Je mentionnerai en particulier les première et deuxième Réunions informelles de Jakarta, qui ont eu lieu en juillet 1988 et en février 1989 respectivement, ainsi que les rencontres qui ont eu lieu par la suite entre les parties kampuchéennes.

De même, nous nous félicitons des efforts faits par les pays non alignés, et notamment de leur décision de créer un comité composé de 13 pays chargés de coordonner les activités conjointes des pays non alignés afin d'arriver à un règlement pacifique au Kampuchea.

Le Lesotho se félicite en particulier du dialogue et des négociations qui ont abouti à la convocation, en août de cette année, de la Conférence de paix de Paris qui a réuni toutes les parties directement concernées au Kampuchea ainsi que d'autres pays intéressés, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité notamment, en vue de trouver une solution globale au problème du Kampuchea. Nous considérons que toutes ces initiatives et que tous ces efforts sont complémentaires, qu'ils se renforcent mutuellement et contribuent grandement à un règlement global.

Le Gouvernement du Lesotho est fermement convaincu que, même si la Conférence de Paris sur le Kampuchea n'a pas débouché sur un règlement global, elle a cependant donné une forte impulsion à la poursuite des consultations et du dialogue, qui doivent continuer jusqu'à ce qu'une solution durable et acceptable pour tous soit finalement trouvée.

M. Phoofolo (Lesotho)

A cet égard, ma délégation ne peut que faire appel à toutes les parties intéressées pour qu'elles ne perdent pas de vue les occasions créées par cette évolution positive.

La détermination et l'engagement du peuple kampuchéen dans sa résistance à l'occupation militaire et à la domination étrangères ont démontré clairement la futilité de l'option militaire en tant que solution au problème du Kampuchea. L'histoire nous a tous appris qu'aucune force, même brutale, ne peut briser le courage et la résolution d'un peuple qui lutte pour son droit inaliénable à la dignité et à l'autodétermination.

Le Lesotho se félicite que la République socialiste du Viet Nam ait pris la décision de retirer ses forces militaires du Kampuchea en septembre dernier; c'est là une contribution positive à la création de conditions pouvant conduire à un règlement durable du conflit dans ce pays. Il ne fait pour nous le moindre doute que cette décision, si elle est effectivement appliquée avec honnêteté et détermination, pourra lever l'un des principaux obstacles et offrir des perspectives encore plus grande de restauration de la paix et de la stabilité au Kampuchea.

Ma délégation ne peut que regretter que dans le passé, le Viet Nam ait résisté à tous les appels instantés de la communauté internationale concernant le retrait de ses forces militaires du Kampuchea sous la supervision des Nations Unies. Il était évident alors, comme il est évident maintenant, que même si le Viet Nam prétendait avoir retiré la totalité ou une partie de ses forces du Kampuchea, en l'absence de supervision par un mécanisme de contrôle international efficace, le problème de la vérification se poserait toujours. Voilà pourquoi ma délégation lance un appel à toutes les parties concernées pour qu'elles réunissent suffisamment de courage et de volonté politique pour se mettre d'accord au plus vite sur un mécanisme de vérification acceptable pour tous. Comme le fait observer à juste titre le Secrétaire général dans son rapport, ceci constituerait en vérité un élément important d'un règlement politique global.

Le Lesotho estime qu'il est de la responsabilité morale de la communauté internationale non seulement de faire cesser la guerre et l'occupation étrangère au Kampuchea, mais également de contribuer à la réalisation d'un règlement interne satisfaisant garantissant que le Kampuchea ne connaîtra plus les pratiques de génocide d'un passé récent et qu'il se remettra complètement des circonstances

M. Phoofolo (Lesotho)

insoutenables de l'occupation étrangère. Nous estimons qu'il est d'une importance cruciale, alors que la recherche d'une véritable solution au conflit du Kampuchea est dans une passe délicate, que la communauté internationale concentre ses efforts sur la réalisation de la réconciliation et d'un cessez-le-feu immédiat entre toutes les parties kampuchéennes sous un mécanisme de contrôle international efficace afin de créer les conditions susceptibles de conduire à un règlement politique global grâce au dialogue. L'élan vers le dialogue acquis dans le processus conduisant à la Conférence de Paris ne doit pas être perdu.

Nous estimons qu'il est impérieux de s'abstenir de toute action qui pourrait compromettre l'accord conclu si laborieusement par les parties kampuchéennes d'entamer le dialogue. Le fait que l'Union soviétique et les Etats-Unis, tel qu'indiqué dans la déclaration commune de leurs ministres des affaires étrangères respectifs, le 23 septembre dernier, aient déclaré qu'ils étaient disposés :

"à annoncer, avec d'autres Etats, un moratoire sur l'assistance militaire à toutes les factions cambodgiennes dans le cadre d'un règlement global"

(A/44/578, p. 6)

doit être considéré comme une initiative louable qui mérite notre appui et comme un exemple qui mérite d'être suivi par nous tous, parce qu'on servira au mieux la cause de la paix au Kampuchea en encourageant les négociations et non pas en apportant un appui partisan ou en fournissant des armes, ce qui ne pourrait qu'exacerber une situation déjà explosive.

La cause de la paix ne peut pas non plus être servie comme il convient par les tentatives délibérées et calculées d'empêcher l'une quelconque des parties internes au Kampuchea de participer au processus de réconciliation nationale, qui vise la réalisation d'un règlement politique global. Toute demande de ce genre ne pourra que rencontrer l'opposition et compromettre les chances de trouver un règlement durable, notamment si elle est présentée à l'instigation de puissances étrangères.

Le Lesotho a toujours souscrit à l'opinion de la majorité des Etats Membres de l'Assemblée selon laquelle, dans la mesure où les aspects internes de la situation au Kampuchea sont concernés, toutes les parties kampuchéennes doivent avoir le droit de participer au processus de réconciliation et de normalisation et qu'il appartient exclusivement au peuple kampuchéen de décider du rôle que doit jouer tel ou tel groupe. L'avenir du Kampuchea est une question dont seul le peuple kampuchéen peut librement décider dans le cadre d'un processus démocratique.

M. Phoofolo (Lesotho)

Pour terminer, je tiens à dire que ma délégation se félicite des efforts louables que fait le Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, par le biais des divers organes de notre organisation, pour soulager les souffrances de la population civile qui se trouve prise dans ce conflit fratricide. Notre reconnaissance va également aux Etats Membres qui apportent leur assistance, que ce soit dans le cadre bilatéral ou multilatéral, pour assurer la sécurité et le bien-être des réfugiés et des personnes déplacées et pour permettre au Secrétaire général de s'acquitter avec efficacité de son noble mandat au Kampuchea.

Mlle WILLBERG (Nouvelle-Zélande) (interprétation de l'anglais) : Depuis de nombreuses années maintenant, le Cambodge ne connaît ni paix ni gouvernement élu. Voilà maintenant presque 11 ans que le Cambodge a été envahi par des forces armées étrangères et qu'un régime choisi par le Viet Nam a été installé, en violation des principes du droit international et de la Charte des Nations Unies. La décision tant attendue du Viet Nam de retirer ses forces en septembre dernier - condition nécessaire à tout règlement durable - a été la bienvenue. Malheureusement, l'héritage de haine et de méfiance entre le régime et les forces de résistance du Cambodge continue de faire obstacle à la solution politique globale dont le retrait des forces étrangères aurait dû être l'une des composantes.

Plus d'un million de personnes ont péri dans le carnage commis par le régime de Pol Pot au Cambodge. Nous ne saurons peut-être jamais combien exactement ont péri alors ou depuis, victimes des combats continus ou à la suite de tentatives de fuite désespérées et vouées à l'échec. Nous savons qu'au moment où a lieu ce débat, il y a plus de 300 000 Cambodgiens dans les camps d'évacuation le long de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge et dans des camps d'attente qui sont aidés par l'Opération frontalière de secours des Nations Unies et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et dépendent entièrement de l'aide humanitaire fournie par la communauté internationale. Qui peut savoir combien restent encore hors de portée de l'aide internationale?

Pour ceux-là et pour toute la population du Cambodge, les perspectives d'un avenir libéré de la tyrannie, de la destruction et des bouleversements reposent sur un règlement politique global de ces problèmes qui remontent à des décennies. Bien que la force soit toujours en usage aujourd'hui, aucune faction n'a pu atteindre ses objectifs par ce moyen. La force n'est manifestement pas la solution.

Mlle Willberg (Nouvelle-Zélande)

La Nouvelle-Zélande est profondément inquiète face aux conséquences du conflit sur le plan humanitaire. A l'instar d'autres pays Membres et organisations du système des Nations Unies, nous avons pris des engagements financiers importants au titre des programmes de secours et de réinstallation. Nous nous préoccupons également de la paix et de la stabilité de la région du Sud-Est asiatique. Nous avons constamment cherché à promouvoir une solution par le dialogue et à encourager le compromis en cherchant à réduire les divergences politiques. Elaborer un cadre de négociation, par les parties les plus étroitement impliquées, d'un règlement juste et durable est la tâche qu'a acceptée la communauté internationale.

Mlle Willberg (Nouvelle-Zélande)

La Nouvelle-Zélande a une idée assez claire des obstacles qui jonchent le chemin de la paix et de l'allure à laquelle on peut espérer progresser. Mais nous demeurons convaincus que la solution devrait s'articuler autour des éléments qui sont énoncés une fois encore dans les paragraphes de dispositif du projet de résolution sur le Cambodge. Nous continuons à accorder beaucoup d'importance au rôle du Prince Norodom Sihanouk dans le processus de réconciliation nationale. Nous insistons également sur la nécessité de garanties internationales appropriées tant pour l'organisation d'élections libres et loyales que pour le rétablissement de l'indépendance complète et durable du Cambodge, un pays qui ne subit ni ne constitue aucune menace.

La Nouvelle-Zélande n'a jamais estimé que les moyens d'explorer les différentes façons de traduire dans les faits les principes énoncés dans le projet de résolution devraient être limités. C'est ainsi que nous avons salué et suivi avec beaucoup d'attention tous les contacts et consultations qui ont eu lieu pendant une certaine période de temps, aux niveaux personnel et régional ainsi que grâce aux bons offices du Secrétaire général de l'ONU et de son représentant spécial, et parmi les pays qui sont en mesure d'exercer la plus grande influence sur ce processus.

Comme l'a fait remarquer le Secrétaire général, le processus de dialogue et de négociations a pris un essor sans précédent cette année. Malheureusement, et ce n'est pas faute d'efforts de la part des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et d'autres pays, ni les Réunions informelles de Jakarta de juillet 1988 et de février 1989, ni la Conférence de Paris sur le Cambodge au mois d'août de cette année n'ont abouti à des progrès dans la voie d'un règlement global dont la communauté internationale avait cru entrevoir certains signes prometteurs. A Paris, les questions fondamentales ont été abordées avec une détermination nouvelle et toute une gamme d'idées qui ont été examinées, mais les parties ont été incapables de surmonter des désaccords fondamentaux. La tragédie de cet échec apparaît aujourd'hui dans les réalités du Cambodge, où les factions essaient de remporter sur le terrain pendant la saison sèche ce qu'elles n'ont pas pu obtenir à la table de négociation. Et tant qu'elles recevront un appui de l'extérieur, aucune d'entre elle ne l'emportera.

Mlle Willberg (Nouvelle-Zélande)

Nous sommes encouragés néanmoins par le fait que le dialogue se poursuit. Le mécanisme de Paris reste en place pour que la conférence puisse être de nouveau convoquée dès que possible. De nouvelles initiatives lancées par plusieurs des principaux acteurs sont discrètement étudiées, à la suite d'ouvertures constructives faites par certaines des parties les plus directement concernées. La Nouvelle-Zélande, quant à elle, a maintenu des contacts étroits avec ses voisins de l'ANASE et avec d'autres pays, en appuyant leur position à l'égard du Cambodge. Chaque fois que l'occasion s'est présentée, comme ce fut le cas récemment, d'examiner les limites des positions nationales des principales parties, nous avons continué à préconiser le dialogue et le compromis.

Les éléments de ce problème très complexe ne sont pas facilement dissociables, mais il y en a néanmoins un que je dois relever. A Paris, une des pierres d'achoppement a été la question du partage du pouvoir dans le contexte d'un règlement politique interne. La Nouvelle-Zélande estime que la dernière phase du processus de paix, à savoir l'organisation d'élections libres, loyales et démocratiques, exige la participation de toutes les factions à l'administration intérimaire qui sera chargée de poser le cadre et les conditions des élections. Il faudra nécessairement y intégrer l'élément acceptable des Kmers rouges. Ce n'est qu'ainsi que cette faction peut être tenue d'accepter le processus électoral et ses résultats. Ne pas accepter cela, c'est empêcher la reconstruction du Cambodge. Nous invitons instamment le Viet Nam et le régime de Hun Sen à faire preuve de souplesse.

Cela dit, il doit être bien clair qu'une solution qui remettrait le peuple cambodgien entre les mains de Pol Pot ne serait pas une solution du tout. La tyrannie génocide de ce régime n'est que trop bien connue. Sa brutalité nous a tous atterrés. En dépit des assurances données par ses dirigeants, la Nouvelle-Zélande ne croit pas que ses objectifs ou sa politique aient changé. C'est pourquoi, tout en poursuivant les objectifs de réconciliation nationale au Cambodge, la communauté internationale est dans l'obligation de s'assurer que des garanties concrètes seront données afin d'empêcher à tout jamais la clique de Pol Pot d'imposer à nouveau son autorité par la force ou d'aller à l'encontre de la volonté du peuple cambodgien. Le rôle des Nations Unies, qui consistera à veiller au respect de ces garanties, sera crucial. La Nouvelle-Zélande est prête à jouer

Mlle Willberg (Nouvelle-Zélande)

un rôle dans le mécanisme international de contrôle, sous l'égide des Nations Unies, avec l'accord de toutes les parties et un mandat effectif des participants à la Conférence de Paris étant acquis, le moment sera venu de le mettre en place.

Le projet de résolution dont nous sommes saisis constitue un cadre dans lequel peuvent s'inscrire de nouveaux efforts visant à apporter la paix au Cambodge. Il mérite l'appui de tous les Membres de l'Organisation.

M. MANIKFAN (Maldives) (interprétation de l'anglais) : La question du Kampuchea touche aux principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies et nous avons à maintes reprises affirmé devant l'Assemblée notre foi dans le droit inaliénable des peuples à l'autodétermination et dans le principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats.

Voilà 10 longues années que le Kampuchea est occupé par des forces étrangères et, comme par le passé, nous voulons faire état de notre appui au peuple du Kampuchea dans les efforts qu'il déploie pour trouver une solution pacifique et globale au problème. Nous avons de façon répétée appuyé les résolutions des Nations Unies appelant au retrait de toutes les forces étrangères du Kampuchea, au rétablissement et à la préservation de son indépendance, de sa souveraineté et de son intégrité territoriale, à la reconnaissance du droit du peuple kampuchéen de choisir son propre destin et à un engagement par tous les Etats à ne pas s'ingérer et à ne pas intervenir dans les affaires intérieures du Kampuchea.

C'est parce que nous nous sommes engagés à appuyer une solution pacifique et globale de cette question que nous nous sommes réjouis lorsque le Viet Nam a annoncé, le 5 avril, sa décision de retirer toutes ses troupes du Kampuchea avant la fin du mois de septembre 1989. C'est dans le même esprit que nous appuyons la création d'un mécanisme international de vérification crédible.

Ma délégation prend note des événements positifs mentionnés dans le rapport du Secrétaire général (A/44/670) sur la question. Nous tenons à dire au Secrétaire général combien nous apprécions les efforts qu'il déploie en vue de créer une atmosphère plus propice à un règlement pacifique. Nous constatons également que, bien qu'un règlement politique global n'ait pas encore été réalisé, la deuxième Réunion informelle de Jakarta, qui s'est tenue en Indonésie au mois de février 1989, et la Conférence internationale sur le Cambodge, qui s'est tenue à Paris au mois d'août, ont constitué des progrès appréciables.

M. Manikfan (Maldives)

Chaque année, ma délégation a parrainé les projets de résolution relatifs à cette question. Notre appui à ces projets invitant toutes les parties concernées à résoudre le problème en s'inspirant de la Charte des Nations Unies se fonde sur notre ferme conviction que la solution juste et durable à de tels problèmes doit être trouvée dans le cadre de la Charte des Nations Unies et du respect des principes de la souveraineté nationale, de l'indépendance politique et de l'intégrité territoriale.

M. DUGERSUREN (Mongolie) (interprétation de l'anglais) : Les changements positifs intervenus dans le climat politique mondial ont contribué grandement à améliorer les perspectives de règlement de certains conflits régionaux persistants. Cela se manifeste également dans le cas du problème kampuchéen qui, depuis bien des années, est source d'instabilité et de défiance en Asie du Sud-Est.

Après une décennie d'impasse et de rhétorique quelque peu décevante, à l'extérieur comme à l'intérieur des Nations Unies, la communauté internationale a pu constater dernièrement des progrès encourageants dans la recherche d'une solution politique à cette question.

A notre avis, l'annonce du retrait complet, selon un calendrier déterminé, des troupes volontaires vietnamiennes et les Réunions informelles de Jakarta ont créé une percée dans les efforts pour trouver une solution au problème. Elles ont en effet permis d'enclencher le processus du dialogue et de la négociation tout en amenant les parties au conflit à se rapprocher d'un accord sur les éléments fondamentaux d'un règlement global et pacifique.

Nous apprécions vivement les efforts de l'Etat du Cambodge, de la République socialiste du Viet Nam et de la République démocratique populaire lao ainsi que ceux de l'Indonésie et d'autres pays membres de l'ANASE pour concrétiser l'esprit de consensus des Réunions informelles de Jakarta et d'importantes rencontres bilatérales telles que les négociations Hun Sen-Sihanouk.

Comme le dit le Secrétaire général dans son rapport sur la situation au Kampuchea :

"Depuis le début de l'année, le processus de dialogue et de négociation sur le Kampuchea a progressé à un rythme sans précédent." (A/44/670, par. 27)

La Conférence de Paris sur le Cambodge a réuni toutes les parties cambodgiennes et les pays intéressés, y compris les membres permanents du Conseil de sécurité, au niveau ministériel. Bien que cette conférence n'ait pas atteint

M. Dugersuren (Mongolie)

l'objectif escompté, elle a néanmoins permis de réaliser certains progrès en mettant l'accent sur différents aspects d'une solution globale politique du problème.

Le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge, en septembre dernier, comme annoncé, a créé les conditions préalables d'un règlement des aspects internes du problème et, avec les nouvelles initiatives de l'Etat cambodgien sur la base d'une politique de réconciliation nationale, il a ouvert de nouvelles perspectives pour une rapide solution globale et durable de la crise dans ses aspects humanitaire, politique et de sécurité.

Malheureusement, cette occasion unique n'a pas été saisie par les autres factions ni par ceux qui les appuient. C'est pourquoi la situation est devenue extrêmement précaire, c'est le moins que l'on puisse dire.

Nous nous associons aux nombreuses délégations qui ont fait état de leur préoccupation face aux hostilités qui ont redoublé au Cambodge depuis quelques semaines et aux informations faisant état de tentatives des Khmers rouges pour combler le prétendu vide créé par le retrait des forces vietnamiennes et pour regagner le pouvoir.

Selon certaines informations, les livraisons d'armes aux factions, ce qui va à l'encontre d'un processus de réconciliation nationale, se sont accélérées. Le danger d'une guerre civile s'en trouve accru. Ma délégation estime qu'il ne peut y avoir de solution militaire à ce problème.

Le problème cambodgien, a-t-on entendu, se trouve à une étape décisive où deux options sont également possibles : une solution pacifique globale et le déclenchement d'une guerre civile. Il est donc urgent et indispensable que la communauté internationale appuie résolument la politique de réconciliation nationale constamment préconisée par le Gouvernement de l'Etat du Cambodge et prenne des mesures effectives pour empêcher le retour des politiques et pratiques de génocide universellement condamnées.

C'est pourquoi, nous estimons opportune la proposition du Premier Ministre de la Thaïlande d'établir un cessez-le-feu entre les factions cambodgiennes et d'organiser une réunion officielle pour étudier l'élaboration d'un mécanisme de contrôle international au Cambodge. Cela pourrait permettre d'éviter de nouveaux conflits armés et contribuer à la recherche d'une solution pacifique du problème.

M. Dugersuren (Mongolie)

Ma délégation appuie les efforts du Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, et de son représentant personnel, M. Rafeeuddin Ahmed, en vue de promouvoir le règlement pacifique du problème cambodgien dans l'intérêt de la paix et de la stabilité dans le Sud-Est asiatique et dans tout le continent.

Je tiens à ajouter que ma délégation souscrit à la position réaliste et constructive arrêtée sur cette question par les pays du Mouvement des non alignés lors du Sommet de Belgrade.

Nous estimons que tous les moyens disponibles doivent être mis en oeuvre pour promouvoir un règlement rapide, pacifique et durable de la situation au Kampuchea. C'est pourquoi nous attachons une grande importance au dialogue entre la République populaire de Chine et l'URSS sur ce problème, ainsi qu'à la volonté de l'Union soviétique et des Etats-Unis

"d'annoncer, avec d'autres Etats, un moratoire sur l'assistance militaire à toutes les factions cambodgiennes dans le cadre d'un règlement global"

(A/44/578, p. 7)

telle qu'exprimée dans la déclaration commune du Ministre des affaires étrangères Chevardnadze et du Secrétaire d'Etat Baker le 23 septembre 1989.

Compte tenu de l'évolution positive survenue récemment au Cambodge ainsi qu'autour du pays, ma délégation, comme beaucoup d'autres, avait pensé que l'examen du problème kampuchéen à la présente session de l'Assemblée générale pourrait conduire à son règlement pacifique.

Malheureusement, le projet de résolution soumis à l'examen de l'Assemblée générale est bien en deçà de notre attente. Il ne tient pas compte de manière objective et satisfaisante de tous les changements intervenus tant dans la région que sur le plan international. Il dénote une approche unilatérale, tout à fait illogique à certains égards et incapable de promouvoir le processus d'un règlement global du conflit.

M. Dugersuren (Mongolie)

Enfin, le projet de résolution rappelle une série de résolutions que ma délégation n'avait pas été à même d'appuyer lors de sessions précédentes de l'Assemblée générale.

Pour toutes ces raisons, ma délégation sera dans l'impossibilité d'appuyer l'adoption par l'Assemblée générale du projet de résolution distribué sous la cote A/44/L.23.

M. TELLMANN (Norvège) (interprétation de l'anglais) : Une fois de plus, l'Assemblée générale est invitée à examiner la situation au Kampuchea. En dépit des nombreux efforts qui ont été faits pour amener un règlement politique, pacifique, juste et global, et en dépit de la majorité écrasante et toujours croissante des membres de l'Assemblée générale qui se sont prononcés en faveur des résolutions des Nations Unies, les efforts visant à rétablir l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Kampuchea n'ont abouti qu'à des progrès limités. Le peuple du Kampuchea se voit toujours refuser le droit de choisir son propre destin. Ceci est très regrettable, à la fois pour la communauté internationale, pour la région de l'Asie du Sud-Est et surtout pour le peuple du Kampuchea, qui a tant souffert ces dernières années.

Le Gouvernement norvégien estime qu'une grande part de la responsabilité de la situation actuelle incombe à la puissance occupante qui a installé, en 1978, un régime de son choix. Par ailleurs, la responsabilité du régime des Khmers rouges, tristement notoire, doit être soulignée haut et clair. De même que le monde ne pouvait tolérer qu'une puissance étrangère envahisse et occupe un autre pays, de même, il ne peut approuver les pratiques du régime des Khmers rouges dont les violations flagrantes des droits de l'homme ont fauché d'innombrables vies humaines et causé des souffrances indicibles. Ces politiques, ces pratiques intolérables du passé, ne doivent pas recommencer. La communauté internationale ne peut le permettre et elle doit rester constamment sur ses gardes pour prévenir une telle éventualité.

Au cours de l'année écoulée, nous avons constaté des événements encourageants qui nous permettent d'espérer que le conflit pourra entrer dans une phase de dialogue et de négociation. L'un de ces événements encourageants a été l'annonce faite récemment par le Gouvernement du Viet Nam qu'il avait retiré toutes ses troupes du Kampuchea entre le 21 et le 26 septembre. Malheureusement, ce retrait

M. Tellmann (Norvège)

ne s'est pas effectué sous contrôle et supervision internationaux efficaces. Une telle procédure aurait grandement facilité les efforts visant à rétablir et à préserver l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Kampuchea.

Nous sommes profondément préoccupés de la recrudescence des hostilités auxquelles nous assistons au Kampuchea depuis plusieurs semaines et des perspectives alarmantes de voir les combats se poursuivre et s'aggraver lors de la prochaine saison sèche. Une solution durable au conflit ne pourra être trouvée qu'à la table des négociations.

La Conférence de Paris sur le Cambodge, qui s'est réunie du 30 juillet au 30 août 1989, a réussi à élaborer toute une série d'éléments variés nécessaires à un règlement politique d'ensemble. Cependant, la Conférence n'a pas pu résoudre certaines divergences relatives à des questions très importantes et a dû être suspendue. Comme il est énoncé dans le projet de résolution dont nous sommes saisis, il conviendra de reconvoquer la Conférence dès que possible, pour ne pas perdre l'impulsion suscitée par les activités qui se sont déroulées au cours de l'année passée.

Le projet de résolution comprend les éléments nécessaires à un règlement politique d'ensemble; premièrement, la vérification du retrait de toutes les forces étrangères du Kampuchea sous la supervision et la surveillance de l'Organisation des Nations Unies et la mise en place d'une autorité administrante provisoire; deuxièmement, le non-retour aux politiques et aux pratiques d'un passé récent sous le régime de Pol Pot, qui ont été universellement condamnées; et troisièmement, le droit du peuple kampuchéen de décider de son sort.

Tous ces éléments ont bien sûr une importance égale. Il est toutefois impératif de souligner qu'aucun règlement kampuchéen ne doit pouvoir ramener le régime brutal des années 75 et 78. Les politiques du régime de Pol Pot ont violé toutes les normes internationalement reconnues et ont été, à juste titre, condamnées par la communauté mondiale. Le rétablissement des droits de l'homme du peuple kampuchéen est d'une importance fondamentale pour obtenir une solution durable aux problèmes. Ceci comprend le droit de tous les Kampuchéens à retourner en toute sécurité dans leur patrie.

Le Secrétaire général continue à rechercher une solution pacifique à la question du Kampuchea, grâce à des pourparlers importants avec les parties et les pays intéressés. Mon gouvernement tient à féliciter le Secrétaire général et son

M. Tellmann (Norvège)

représentant spécial des efforts inlassables qu'ils déploient en vue d'arriver à un règlement, et nous appuyons leur démarche. Il est encourageant que le Secrétaire général se soit engagé à poursuivre ses efforts en vue de favoriser le processus de négociation et de l'orienter vers un résultat satisfaisant. Le problème le plus important est la réconciliation nationale, et elle ne pourra être réalisée que lorsqu'on se sera mis d'accord sur un cessez-le-feu, suivi d'arrangements concernant la transition, et d'élections libres, justes et sous surveillance internationale.

Il est tragique de constater que plus de 250 000 Kampuchéens languissent encore dans les sites d'évacuation localisés le long de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea. En outre, les questions relatives à la sécurité et à la protection de la population qui se trouve dans les camps frontaliers et au respect de leurs droits de l'homme fondamentaux doivent être surveillées de près par la communauté internationale. Cela est d'autant plus important pour les Nations Unies et les autres institutions de pouvoir accéder librement à tous les camps pour s'acquitter de leur tâche et fournir des aliments et des services à la population civile.

Mon gouvernement est particulièrement préoccupé par la sécurité des réfugiés qui subissent des attaques militaires ainsi que par la situation des droits de l'homme dans les camps de réfugiés, surtout ceux qui sont sous le contrôle des Khmers rouges.

Mon propre gouvernement a, au cours de l'année écoulée, versé une contribution d'environ un million de dollars à l'Opération frontalière de secours des Nations Unies, au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et au Programme alimentaire mondial. Tant que la recherche d'une solution politique au problème du Kampuchea se poursuivra, les réfugiés qui se trouvent le long des frontières auront besoin d'une assistance. Le Gouvernement norvégien continuera à l'avenir de prendre sa juste part des dépenses qu'entraînera cet effort humanitaire.

M. ENGO (Cameroun) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, c'est la première occasion que j'ai de vous saluer dans une instance publique à l'occasion de votre accession à la haute charge de président de l'Assemblée générale. Je le fais sachant pertinemment que je ne peux que me faire l'écho des sentiments sincères déjà exprimés par M. Jacques-Roger Booh-Booh, Ministre camerounais des relations extérieures. Vous êtes un frère en panafricanisme et un compagnon d'armes dans la lutte contre les forces qui entravent la paix et la sécurité internationales, forces qui oeuvrent véritablement contre le développement mondial. En tant que délégation, nous avons lieu d'être fiers, car le fait que vous occupiez cette fonction est une occasion véritable pour l'Afrique de démontrer que nous sommes membres à part entière de la communauté internationale, que nous partageons à égalité les préoccupations humaines. Je veux parler de nos préoccupations devant des événements inquiétants, de notre souci universel de vivre dans un monde aussi troublé, ce monde que nous voulons tous débarrasser du fléau de la dévastation, que ce soit celle de l'esprit ou celle de conflits et de guerres insensés. En tant qu'Africains, nous venons d'une culture qui soutiendrait un monde où prévaudraient une volonté concertée et la coopération pour le bien commun.

L'adversité et la peste ont leur façon d'apprendre aux peuples à se diriger. L'Afrique a eu plus que sa part des deux. Consolons-nous en pensant que l'histoire est peut-être entrée dans une période de transition pour notre continent, une période d'expériences douloureuses qui exigent un examen radical de nos visions de l'avenir, nous préparant, dans un environnement humble mais noble, à être les véritables leaders d'un monde malade.

Vous pouvez toujours compter sur notre plein appui, mon frère, et nous vous présentons, au nom du Cameroun, nos meilleurs vœux fraternels de succès dans votre rôle de guide de cette quarante-quatrième session de l'Assemblée générale.

Bien avant que la technologie n'ait commencé à réduire considérablement les distances géographiques dans les relations humaines, les peuples d'Afrique et d'Asie étaient liés par une spiritualité qui recherchait le calme à travers des normes de justice et de liberté. La solidarité afro-asiatique, précurseur du Mouvement des non-alignés et d'autres groupements analogues, a introduit dans la communauté internationale une moralité qui a été la base même de la conscience universelle de notre époque.

M. Engo (Cameroun)

Il est donc facile de comprendre que les Africains partagent le remords qui s'empare des populations d'Asie témoins d'un conflit destructeur qui engendre la division. Au cours de la décennie écoulée, le Cameroun a suivi avec regret la situation au Kampuchea. Une atmosphère propice à la paix a été gâchée lorsque les hostilités ont éclaté. Les circonstances, déclenchées tragiquement, ont sapé l'autodétermination bien méritée et ont fait dérailler le processus qui devait maintenir le pays dans le droit-fil d'un redressement économique et d'un développement social remarquables en Extrême-Orient.

La gravité de la situation kampuchéenne ne doit pas être perdue de vue dans ce débat annuel prolongé de l'Assemblée générale. Nous ne devons pas permettre que les frustrations d'impasses passagères obscurcissent la tragédie humaine, la désintégration d'une société et les obstacles politiques et militaires érigés sur la voie déjà malaisée du développement d'une nation.

La situation regarde tous les Etats Membres. Du fait que nous avons souscrit à la Charte des Nations Unies, nous nous sommes constitutionnellement engagés à respecter les principes et les normes du droit international qui y sont consacrés. L'invasion de tout pays par un autre est interdite en droit. Aussi mauvais qu'un gouvernement puisse paraître vu de l'extérieur, la décision de le renverser doit continuer à relever du choix légitime du peuple qu'il gouverne. Dans un monde tourmenté par les difficultés économiques, aventurisme militaire, voire la conquête, en terre étrangère sont devenus trop onéreuses aussi bien financièrement que politiquement. Aucune nation, aussi grande ou aussi puissante soit-elle, ne peut se permettre sans s'autodétruire de vouloir régenter le monde ou une partie du monde. Il est tout aussi catastrophique de vouloir régler, par une intervention militaire, un conflit qui ne peut être résolu qu'en recherchant un consensus interne ou un compromis entre les gens eux-mêmes.

Toute invasion d'un Etat par un autre doit toujours être jugée comme un acte répréhensible au regard de la conscience morale. S'il faut s'y résoudre, l'intervention extérieure doit prendre la forme d'une médiation acceptable pour les nationaux parties au conflit, d'une médiation qui recherche la paix et le règlement, non la dissension ni le profit obscène des transferts d'armements.

Les armes sont des instruments de guerre. Leur introduction dans des situations de belligérance ne peut favoriser la médiation; elle ne peut qu'intensifier le déploiement d'armes dans un conflit. Même lorsque les armes sont

M. Engo (Cameroun)

présentes comme une aide, la mort et la destruction qu'elles causent prouvent bien que celui qui les fournit fait peu de cas des vies et du bien-être des nationaux qu'il est censé aider. Les armes sont des instruments de destruction et non pas de construction et de développement. En effet, les ressources humaines et financières engagées dans la guerre et l'occupation, en particulier dans un environnement hostile, auraient très bien pu servir au redressement économique et social du Viet Nam à la suite de l'amer conflit armé avec les grandes puissances dans le passé. Elles auraient pu donner une chance à des enfants, de futurs dirigeants, de grandir en ayant des relations amicales avec leurs voisins plutôt qu'en vivant dans la haine et les effusions de sang, de grandir dans la construction et le développement, plutôt que dans la tragédie, le gâchis et la futilité de la guerre. L'histoire relatera la vérité sur ce qui aura été transmis aux futures générations d'un pays victime de la guerre mais elle ne peut pas donner des conseils de coexistence pacifique et de progrès.

Il y a de bonnes raisons de remplacer l'actuel cynisme consternant à propos du Kampuchea par l'espoir que la connaissance et l'expérience, procédant toutes deux de la pensée, feront entendre raison à toutes les parties au conflit. Il est peut-être temps de tirer les leçons de l'expérience d'un passé tragique pour édifier un avenir meilleur pour cette nation.

Voilà 10 ans que le Cameroun s'est joint à la communauté internationale en appuyant les efforts de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est pour trouver une solution juste et durable au problème du Kampuchea. Nous nous sommes félicités de cette forme d'intervention, notamment de la part des Etats de la sous-région, inspirée par la sagesse orientale et par un profond attachement à la paix, à la sécurité et au développement.

L'histoire récente des Cambodgiens est tragique. Ils sont en guerre depuis 1970. Les tueries continuent. Mais nous voyons enfin une possibilité réelle de mettre fin aux effusions de sang et de rétablir la paix et l'indépendance au Kampuchea.

Cette année a été marquée par des événements importants en ce qui concerne le problème du Kampuchea. La deuxième Réunion informelle de Jakarta, tenue en Indonésie en février, ainsi que la Conférence internationale sur le Cambodge, tenue à Paris en août dernier, nous ont rapprochés d'une paix juste et durable. Des

M. Engo (Cameroun)

progrès ont été réalisés précisément parce que pendant 10 ans la communauté internationale a apporté son appui total à la résolution sur le Kampuchea présentée par l'ANASE. Cela a été le facteur clef qui a permis au processus de paix d'avancer et qui a induit le Viet Nam à négocier sérieusement.

M. Engo (Cameroun)

Le projet de résolution de l'ANASE, tel qu'il a été présenté à la présente session, contient tous les éléments nécessaires à une solution juste du problème cambodgien, une solution qui tienne compte des intérêts de toutes les parties au conflit. Le maintien de l'appui de la communauté internationale influera sensiblement sur les perspectives d'un compromis politique véritable qui permettrait de mettre fin aux longues souffrances du peuple kampuchéen. C'est pourquoi le Cameroun continuera d'appuyer la position de l'ANASE. C'est la meilleure façon de mettre fin à la guerre au Kampuchea et nous demandons instamment à toutes les délégations d'appuyer également ce projet de résolution.

Un règlement politique d'ensemble semble comporter trois éléments fondamentaux, qui sont énumérés dans le projet de résolution de l'ANASE sur le Kampuchea.

Premièrement, le projet de résolution exprime une conviction que nous partageons : toute solution juste et durable au problème du Kampuchea doit en couvrir tous les aspects. Elle doit tenir compte des aspects internes et externes du problème de façon intégrée. Nous ne devons pas répéter les erreurs qui ont entaché d'autres règlements analogues, où le retrait de troupes étrangères sans règlement interne n'a pas empêché la poursuite des effusions de sang.

Deuxièmement, le retrait total et vérifié de toutes les forces vietnamiennes du Kampuchea reste un élément critique d'une telle solution d'ensemble. En septembre dernier, les Vietnamiens ont annoncé qu'ils avaient retiré toutes leurs troupes du Kampuchea. Nous nous en sommes félicités. C'est la huitième fois que les Vietnamiens annoncent leur retrait en autant d'années. Or la lutte n'a pas pris fin il y a huit ans ni maintenant. Il n'y a vraiment pas lieu de croire que cette fois il en sera autrement. De fait, certaines informations inquiétantes nous parviennent selon lesquelles des troupes vietnamiennes se trouveraient toujours au Kampuchea sous déguisement et des colons vietnamiens seraient en train de coloniser certaines régions du Kampuchea.

Nous ne savons pas bien ce qui chaque fois provoque le changement de décision. Quoi qu'il en soit, nous devons chercher à réaliser un règlement pacifique en nous fondant sur le fait que les Vietnamiens ont reconnu franchement l'inadmissibilité d'une présence continue au Kampuchea. Ils peuvent vouloir revenir sur les arguments utilisés dans le passé pour justifier cette présence.

M. Engo (Cameroun)

Nous pourrions également les aider en jetant des ponts et en favorisant des mesures propres à instaurer la confiance parmi les Kampuchéens eux-mêmes.

Le Cameroun se félicite de l'appel lancé dans le projet de résolution pour que l'Organisation des Nations Unies mette en place un mécanisme international de contrôle pour vérifier le retrait vietnamien. Il est incontestable que seule l'Organisation des Nations Unies a l'envergure, l'autorité et les connaissances nécessaires pour la supervision et la mise en place d'un mécanisme international de contrôle efficace, impartial et crédible au Kampuchea.

L'attachement de notre pays au rôle des Nations Unies dans le domaine de l'établissement et du maintien de la paix est bien connu. Nous avons pris l'initiative d'améliorer l'efficacité des structures de l'ONU en matière d'administration et de gestion dans le domaine du maintien de la paix parce que, à notre avis, l'Organisation a un rôle déterminant à jouer dans des situations telles que celles qui existent au Kampuchea et dans d'autres régions du monde.

Le Kampuchea représente un défi plus grand pour l'Organisation que bien d'autres situations. Nous avons l'occasion d'aspirer à un noble objectif : montrer qu'il est possible d'aboutir au règlement pacifique et durable d'un conflit.

Troisièmement, nous devons aider le peuple kampuchéen à corriger les conséquences de l'invasion et de l'occupation. Il est à craindre que, tant que le régime instauré par intervention étrangère sera en place à Phnom Penh, ces conséquences et la situation actuelle persisteront. Les principes fondamentaux du droit international et de la Charte continueront d'être violés. Un parallèle a été établi avec une Namibie d'où l'Afrique du Sud se retirerait tout en laissant en place l'administration actuelle de Windhoek. Cette situation serait manifestement inacceptable pour nous tous. Par conséquent, une solution d'ensemble doit comporter un accord interne, qui comprendrait la réconciliation nationale entre toutes les parties kampuchéennes sous la direction du Prince Norodom Sihanouk. Nous osons demander au Viet Nam qu'il n'élude pas l'obligation morale et politique d'appuyer les efforts du Prince Sihanouk pour rétablir la paix et le progrès dans son pays.

La communauté internationale a condamné à juste titre les politiques et pratiques récemment suivies au Kampuchea. En insistant sur le fait qu'une solution interne doit tenir compte de tous les Kampuchéens, nous tenons à dire sans ambages

M. Engo (Cameroun)

que le Cameroun ne prend pas la défense des Khmers rouges. Mais les Khmers rouges sont aussi des Khmers et, de toute façon, le régime de M. Hun Sen, qui a été installé par les Vietnamiens, comprend également d'anciens Khmers rouges qui, dans le passé, étaient également impliqués dans les politiques et pratiques universellement condamnées. M. Hun Sen lui-même commandait un régiment de Khmers rouges. Le point important, c'est que seuls les Kampuchéens ont le droit de décider qui va gouverner leur pays. Il serait déplacé pour tout autre pays de s'arroger le droit d'imposer une politique ou un groupe aux Kampuchéens. C'est pourquoi notre gouvernement appuie les efforts du Prince Sihanouk en vue de former un gouvernement de réconciliation nationale, avec la participation de tous les Kampuchéens. Un tel gouvernement préparerait l'organisation d'élections libres, loyales et internationalement supervisées, qui permettraient au peuple kampuchéen d'exercer son droit à l'autodétermination en allant aux urnes. Nous sommes confiants qu'il fera un choix judicieux.

Nous présentons nos meilleurs voeux aux Etats frères de l'ANASE qui sont en train de faire l'histoire. Les Kampuchéens souffrent depuis trop longtemps; la paix doit leur être rendue. Que l'opinion mondiale se mobilise pour promouvoir le changement. Les Kampuchéens veulent aussi bénéficier de l'atmosphère de paix et de sécurité qui a apporté à l'Asie une paix et un essor sans précédent.

M. POMPEY (Saint-Vincent-et-Grenadines) (interprétation de l'anglais) :
Saint-Vincent-et-Grenadines, comme au cours des années précédentes, se félicite et tient pour un honneur de coparrainer le projet de résolution sur la situation au Kampuchea dont est saisie l'Assemblée. Le projet de résolution met en lumière et souligne certains principes qui présentent une importance suprême pour les Etats Membres assemblés ici puisqu'ils émanent de la Charte des Nations Unies et la reflètent.

Le Kampuchea est géographiquement éloigné des Caraïbes; toutefois, le principe en cause dans le problème du Kampuchea figure parmi les principes les plus fondamentaux du droit international. Lorsque le droit inaliénable du Kampuchea à l'autodétermination s'est trouvé violé à la suite de l'intervention militaire et de l'occupation par des forces étrangères, cela a constitué une grave violation de la Charte des Nations Unies. L'autodétermination et le respect de la Charte sont le fondement même de la sécurité de la majorité des Membres des Nations Unies. La menace qui pesait sur la sécurité du Kampuchea menaçait la sécurité de tous nos pays. Si les normes fondamentales du droit international étaient violées où que ce soit, l'efficacité du droit international s'en trouverait diminuée partout. Voilà pourquoi, depuis 10 ans, la communauté internationale a soutenu les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) dans les efforts qu'ils déploient pour mettre fin aux effusions de sang au Kampuchea et trouver une solution juste et durable permettant de rétablir l'indépendance de ce pays.*

C'est un fait admis que la seule solution juste et durable du problème kampuchéen ne peut être qu'un règlement politique global portant de façon intégrée tant sur l'aspect externe que sur l'aspect interne du problème. Nous ne devons pas répéter les erreurs qui ont été commises dans d'autres régions du monde, où le retrait de troupes étrangères en l'absence d'un règlement interne n'a pas arrêté les effusions de sang.

L'un des éléments clefs d'un règlement global est le retrait total et vérifié de toutes les troupes étrangères. En septembre de cette année, les Vietnamiens ont annoncé qu'ils avaient retiré toutes leurs troupes du Kampuchea. C'était le huitième retrait annoncé par le Viet Nam en autant d'années. Pas plus que les autres, il n'a été vérifié par une institution internationale crédible et ne s'est inscrit dans le cadre d'un règlement politique global.

* M. Gutierrez (Costa Rica), Vice-Président, assume la présidence.

M. Pompey (Saint-Vincent-et-Grenadines)

La délégation de Saint-Vincent-et-Grenadines estime qu'il est urgent qu'un organisme international crédible soit chargé de surveiller et vérifier le retrait vietnamien afin de s'assurer que toutes les forces vietnamiennes ont bien quitté le territoire. Seules les Nations Unies ont la stature, l'autorité et les connaissances techniques requises pour surveiller et administrer un mécanisme de contrôle international efficace, impartial et crédible au Kampuchea. Le rôle vital des Nations Unies est souligné par des rapports inquiétants d'après lesquels des forces vietnamiennes occuperaient encore certaines parties du Kampuchea.

Cet organisme doit également avoir l'obligation d'aider le peuple kampuchéen à mettre fin au conflit dans son pays grâce à un règlement interne. Ce conflit est la conséquence directe de l'invasion et de l'occupation vietnamiennes. Le Viet Nam a donc l'obligation morale et politique de remédier aux effets désastreux entraînés par son intervention au Kampuchea en assurant un règlement politique global permettant au peuple kampuchéen d'exercer librement son droit inaliénable à l'autodétermination. Aussi longtemps qu'un régime installé par l'intervention étrangère demeurera à Phnom Penh, les principes fondamentaux du droit international et la Charte des Nations Unies continueront d'être violés.

Un règlement interne doit donc comprendre la réconciliation nationale entre toutes les parties kampuchéennes, sous la direction du Prince Norodom Sihanouk, et l'exercice par le peuple kampuchéen de son droit à l'autodétermination grâce à des élections libres, justes et démocratiques. Aucune partie kampuchéenne ne saurait être exclue de ce processus sans risquer de voir le conflit se prolonger. Nous partageons l'avis unanime selon lequel seul le Prince Sihanouk a la stature et l'autorité morale indispensables pour réconcilier le peuple kampuchéen et toutes les parties kampuchéennes. Ce grand patriote mérite l'appui de la communauté internationale.

De nombreux événements importants se sont déroulés au cours de l'année dernière. La deuxième Réunion informelle de Jakarta en février et la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge ont fait progresser la paix. C'est l'appui énergique et écrasant de la communauté internationale en faveur de la résolution de l'ANASE sur le Kampuchea pendant ces 10 dernières années qui a permis ce progrès. Nous sommes à présent au seuil d'un règlement. L'appui continu de la communauté internationale à la présente session de l'Assemblée générale sera un facteur

M. Pompey (Saint-Vincent-et-Grenadines)

crucial pour arriver à une solution politique authentique et globale qui mettrait fin à la longue agonie des Kampuchéens et apporterait une paix juste et durable au pays. Saint-Vincent-et-Grenadines continuera d'appuyer la résolution de l'ANASE sur cette question jusqu'à l'avènement d'une paix juste et durable au Kampuchea. Nous invitons instamment les autres pays à faire de même. Nous ne devons pas relâcher notre appui au peuple kampuchéen et à l'ANASE à ce stade crucial.

M. GIBRIL (Gambie) (interprétation de l'anglais) : Il y a plus de 10 ans que la résolution de l'Assemblée générale 34/22 a été adoptée et depuis lors la communauté internationale continue de condamner l'invasion et l'occupation du Kampuchea par des forces étrangères. Cette violation flagrante des principes fondamentaux sacrés qui figurent dans la Charte des Nations Unies, violation qui a provoqué des difficultés et des souffrances indicibles, continue de nous préoccuper en ce qui concerne la paix et la sécurité de la région. En fait, le nombre de réfugiés et de personnes déplacées a atteint des proportions alarmantes. De terribles fardeaux ont été placés sur les épaules des pays voisins, surtout de la Thaïlande, qui a dû accorder refuge à des centaines de milliers de Kampuchéens fuyant l'oppression impitoyable de l'occupation étrangère.

La délégation gambienne continuera, par conséquent, de défendre l'opinion, sans cesse exprimée à la présente assemblée, selon laquelle l'invasion vietnamienne a constitué un recours illégal et brutal à la force, qui a entraîné d'immenses souffrances, la mort et la destruction au Kampuchea.

En dépit du prétendu retrait de ces forces en septembre dernier, il faut déplorer que des rapports provenant de divers milieux témoignent du fait que la situation est loin d'être satisfaisante au Kampuchea. A cet égard, nous rappelons, non sans intérêt ni inquiétude, les paroles du Prince Norodom Sihanouk dont le Premier Ministre Son Sann du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique nous a fait part à la session actuelle de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 28 septembre 1989 :

"En refusant de placer le retrait total des forces vietnamiennes du Cambodge sous le contrôle effectif de l'Organisation des Nations Unies et en s'opposant à la formation d'un gouvernement quadripartite provisoire du Cambodge, qui puisse permettre au peuple cambodgien de choisir librement et démocratiquement ses dirigeants, le Viet Nam a simplement montré qu'il n'a

M. Gibril (Gambie)

aucune intention de mettre un terme à son occupation colonialiste du Cambodge, à sa politique d'annexion du Cambodge au sein de la Fédération indochinoise sous la domination de Hanoi." (A/44/PV.10, p. 7)

Ces paroles, dont plusieurs orateurs se sont aujourd'hui fait l'écho à l'Assemblée, même après le prétendu retrait des troupes vietnamiennes, décrivent, selon nous, une situation encore intolérable. En outre, nous attirons l'attention sur les rapports persistants à propos de milliers de soldats étrangers installés comme "colons" au Kampuchea où ils occupent différentes fonctions et se dissimulent sous divers déguisements.

M. Gibril (Gambie)

Comme le reste de la communauté internationale, la Gambie est toujours partisane d'un retrait complet et définitif de toutes les troupes étrangères du Kampuchea, sous le contrôle et la supervision des Nations Unies. A notre avis, ce retrait qui s'effectuerait dans le cadre équitable d'un accord politique d'ensemble, doit reposer sur le droit inaliénable du peuple kampuchéen à l'autodétermination et ouvrir la voie au rétablissement d'un Etat indépendant, souverain et non aligné, à l'abri de toute ingérence étrangère et ne menaçant aucun de ses voisins dans la région, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies.

Aussi ma délégation renouvelle son appel en faveur d'un règlement juste et équitable au Kampuchea et d'une normalisation sans délai de la situation dans la région de l'Asie du Sud-Est, une région qui a tant souffert ces 10 dernières années. Nous sommes convaincus que la grande majorité des membres de la communauté internationale partagent notre point de vue et sommes heureux qu'il se soit traduit par l'adoption de résolutions, à une majorité écrasante, au cours des sessions successives de l'Assemblée.

En dépit d'un climat international généralement propice au relâchement des tensions et à une tolérance mutuelle, ce dont nous nous réjouissons tous, nous devons rester vigilants lorsque les principes fondamentaux des relations internationales sont bafoués de façon aussi flagrante. La Gambie est donc fermement opposée à l'agression et à l'occupation d'un Etat par un autre, sous quelque prétexte que ce soit. La Gambie entend également que l'on respecte l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale des nations. La Gambie rejette catégoriquement le recours à la force injuste ou à la puissance brutale dans le règlement de différends internationaux.

Nous estimons aussi qu'une réconciliation nationale véritable entre tous les Cambodgiens, quelles que soient leurs tendances politiques passées, dans le cadre de la mise en place d'un gouvernement tripartite provisoire, permettrait d'accroître la paix et la sécurité qui sont gravement menacées dans la région. En outre, nous sommes convaincus que seul un règlement négocié d'ensemble donnerait aux nations de la région la volonté politique nécessaire pour refondre leurs relations dans une perspective plus large et consacrer toute leur attention et leur énergie à la tâche urgente de la reconstruction nationale et de la coopération régionale.

M. Gibril (Gambie)

Nous savons aussi que nombreux sont ceux qui, à travers le monde, ont fait des propositions sérieuses en vue d'apporter des changements au Kampuchea. Nous nous félicitons de ces efforts et de ces initiatives qui contribuent efficacement à la recherche d'une paix véritable et durable. Le 12 septembre 1989, les représentants du gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, sous la direction du Prince Sihanouk, ont invité toutes les parties à renoncer à leurs manoeuvres frauduleuses et à se joindre aux efforts sincères déployés en faveur de la juste cause de la libération nationale du peuple cambodgien.

Les efforts déployés par les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), notamment dans le cadre des Réunions informelles de Jakarta, constituent un jalon important dans la recherche globale d'un règlement politique équitable du problème kampuchéen. Ces initiatives louables ont permis de créer un climat et un cadre propices à une compréhension mutuelle et à la confiance nécessaire entre toutes les parties intéressées.

D'autres efforts parallèles méritent également nos éloges et notre appui. Je pense à la Conférence internationale sur le Cambodge, qui s'est tenue à Paris du 30 juillet au 30 août 1989 sous la coprésidence de la France et de l'Indonésie et qui, à notre avis, a enregistré des progrès tangibles en élaborant un large éventail d'éléments nécessaires pour parvenir à un règlement d'ensemble du problème kampuchéen. Nous espérons sincèrement que les pourparlers de Paris reprendront très prochainement et que l'on parviendra à un règlement politique négocié d'ensemble qui réponde aux intérêts légitimes de toutes les parties et leur permette de coexister pacifiquement dans la région, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies.

La Gambie continuera également à encourager tous les efforts constructifs déployés par les Nations Unies pour parvenir à la paix. A cet égard, nous tenons à rendre hommage au Secrétaire général qui s'emploie sans relâche à faire avancer le processus de paix et à permettre que la Conférence se réunisse à nouveau prochainement.

Comme pour d'autres conflits à travers le monde, nous connaissons le rôle important que jouent les Nations Unies dans la recherche d'un règlement politique approprié de la question du Kampuchea, conformément aux buts et principes de la Charte. Ainsi, nous apprécions tout particulièrement les mesures qui ont été

M. Gibril (Gambie)

prises pour assurer la sécurité et le bien-être des civils kampuchéens contraints de trouver refuge le long de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea. Nous souhaitons sincèrement que la communauté internationale continue de répondre généreusement en fournissant l'aide humanitaire et les secours nécessaires pour remédier aux souffrances endurées par les réfugiés kampuchéens.

Les intérêts qui sont en jeu ici dépassent les intérêts étroits et égoïstes. Les principes élevés des droits de l'homme ne doivent pas pâtir de pures machinations politiques ou d'une attitude d'indifférence. En nous préoccupant du sort des milliers de Kampuchéens déplacés et sans défense, nous défendons les droits de l'homme de chacun.

Ma délégation n'a cessé de soutenir toutes les initiatives sincères de nature à favoriser un dialogue constructif et des contacts fructueux entre les parties au conflit. Conformément à cette position et comme au cours des sessions précédentes de l'Assemblée générale, nous appuyons les résolutions qui visent ces mêmes objectifs.

Pour terminer, je tiens à souligner à nouveau que nous appuyons le projet de résolution dont nous sommes saisis et ses réserves concernant le fait que le retrait des forces vietnamiennes du Cambodge a été annoncé, mais qu'il n'a pas été vérifié sous la supervision des Nations Unies et ne s'inscrit pas dans un règlement politique d'ensemble. Nous réaffirmons également notre appui à la supervision par les Nations Unies d'un règlement juste qui tiendrait compte du droit inaliénable du peuple kampuchéen à l'autodétermination. Enfin, nous exprimons notre sincère reconnaissance au Secrétaire général, aux pays donateurs et à tous ceux qui continuent de venir en aide au peuple héroïque du Kampuchea, notamment sur le plan humanitaire.

Une attitude de fidélité à l'égard des objectifs les plus nobles et les plus élevés de la Charte des Nations Unies conviendrait le mieux à cet égard. Une solution juste et durable favoriserait la paix régionale et la sécurité internationales. Une telle action mérite de recevoir l'appui de tous les Membres des Nations Unies.

Mme FLOREZ PRIDA (Cuba) (interprétation de l'espagnol) : La délégation de Cuba regrette que le débat sur cette question ait lieu une fois encore dans des conditions semblables à celles des années précédentes, c'est-à-dire que l'on ne veuille toujours pas tenir compte du fait que les événements qui sont intervenus au

Mme Florez Prida (Cuba)

cours de l'année écoulée sont la conséquence logique du processus de négociation engagé entre les pays de la région de l'Asie du Sud-Est et les quatre parties cambodgiennes.

On aurait pu espérer que, dans le cadre de ce processus, des changements notables seraient apportés au fond et au ton de ce débat et que l'Assemblée serait saisie d'un projet de résolution qui ne passe pas sous silence les progrès accomplis vers une solution politique et négociée du problème du Cambodge. Loin de le stimuler, cela ne fait que retarder un peu plus le processus de négociation engagé entre les parties intéressées.

Les négociations entamées à Jakarta et qui se sont poursuivies à la Conférence de Paris sur le Cambodge, n'ont certes pas abouti à un accord immédiat, mais elles ont ouvert la voie à une solution politique du conflit.

Les Nations Unies doivent appuyer tous les efforts de paix déjà déployés et faire en sorte que les parties concernées poursuivent le processus de dialogue et de négociation qui a été entamé. Ce n'est pas en adoptant un projet de résolution comme celui dont nous sommes saisis aujourd'hui que nous atteindrons cet objectif.

Mme Florez Prida (Cuba)

On ne saurait sous-estimer la contribution importante apportée par le retrait des forces vietnamiennes du Cambodge à la solution politique du conflit cambodgien, car ce retrait a résolu un des aspects de dimensions internationales de ce conflit et fait entrer la question du Cambodge dans une nouvelle phase, pendant laquelle un appui international sera plus que jamais nécessaire pour empêcher que les Khmers rouges ne déclenchent une guerre civile dans le but de rétablir au pouvoir le régime génocide de Pol Pot par le biais d'une prétendue participation, avec les autres parties, au gouvernement.

A la neuvième Conférence au sommet du Mouvement des pays non alignés tenue à Belgrade, les chefs d'Etat et de gouvernement, après s'être référés aux Réunions informelles de Jakarta, et à la Conférence de Paris sur le Cambodge, ont exhorté "toutes les parties concernées à redoubler d'efforts, ainsi que le Mouvement de non-alignement et plus particulièrement sa Commission sur le Kampuchea, à poursuivre leurs efforts dans la recherche d'un règlement pacifique au Cambodge et dans l'établissement de la paix, de la liberté et de la neutralité dans la région." (A/44/551, p. 49)

La réalisation de progrès vers un règlement d'ensemble du conflit cambodgien pourrait exiger beaucoup de temps et se révéler fort complexe, mais le chemin de l'affrontement a bien montré, pendant 10 ans, qu'il n'était pas le plus approprié dans la conjoncture actuelle. Seuls le dialogue et la négociation pourront nous rapprocher de cet objectif et, dans ce contexte, ce sont les parties cambodgiennes qui devront jouer le rôle fondamental dans l'élaboration de solutions concrètes à ce problème. Elles, et elles seules, doivent décider de leur propre destin, sans aucune ingérence d'aucun autre Etat.

Cuba engage tous les pays concernés par le problème cambodgien à mettre fin à l'aide militaire qu'ils apportent à toutes les parties cambodgiennes en lice; nous les encourageons à promouvoir un cessez-le-feu entre ces parties et à contribuer à la réconciliation nationale que l'Etat cambodgien essaie d'instaurer.

Cuba réaffirme son appui à la politique de bonne volonté des pays de l'Indochine, en particulier au rôle positif joué par l'Etat cambodgien pour essayer de faire avancer le processus de négociation mis en marche par les pays de l'Asie du Sud-Est et les quatre parties cambodgiennes, et se félicite du retrait total des troupes vietnamiennes qui a pris fin en septembre dernier et qui témoigne de la volonté politique du Gouvernement vietnamien de contribuer à une solution juste et globale de ce conflit.

Mme Florez Prida (Cuba)

Il faut profiter de ce moment propice pour parvenir à une solution politique du problème cambodgien, et il nous appartient à tous de contribuer à la réalisation de cet objectif que tous les pays de la région veulent atteindre; les pays d'Indochine ont déjà manifesté leur volonté politique d'y parvenir. Ne laissons pas échapper cette occasion qui nous est offerte.

M. GHAREKHAN (Inde) (interprétation de l'anglais) : Depuis l'examen par l'Assemblée générale, à sa dernière session, de la question intitulée "Situation au Kampuchea", plusieurs événements importants ont eu lieu, nombre d'entre eux dus aux efforts considérables des parties intéressées pour trouver un règlement à différents aspects du problème. Le peuple du Kampuchea souffre depuis de longues années, car il a été victime du colonialisme, des conflits d'intérêts internationaux et, bien pis, d'un génocide à grande échelle, mais on avait de plus en plus de raisons d'espérer qu'il pourrait enfin se libérer de son passé et s'atteler résolument à la tâche de la reconstruction nationale et du développement de son pays. Hélas, nous regrettons profondément qu'en dépit d'événements positifs, le peuple du Kampuchea soit encore contraint de vivre dans l'incertitude et sous la sinistre menace de pires hostilités.

L'Inde a toujours entretenu des liens culturels, religieux et économiques très étroits avec l'Indochine et, en particulier, avec le Cambodge. Les marques des relations culturelles anciennes entre l'Inde et le Cambodge sont fort heureusement toujours vivaces, et pas seulement dans les merveilleux temples d'Angkor Wat. Plus récemment, l'Inde s'est toujours identifiée tout naturellement avec les pays de l'Indochine en raison de notre héritage commun marqué par la domination étrangère, de notre attachement partagé aux principes du non-alignement et de notre aspiration commune au progrès et au développement. Il est donc naturel que l'Inde se sente profondément préoccupée par la situation au Cambodge et qu'elle souhaite appuyer et encourager tous les efforts sincèrement déployés pour trouver un règlement durable et global dans ce pays.

Parmi ces efforts, on notera le dialogue qui se poursuit sous les auspices des Réunions informelles de Jakarta, les réunions bilatérales entre le Prince Sihanouk et le Premier Ministre Hun Sen et les initiatives du Mouvement des pays non alignés. Les préoccupations et les efforts de la communauté internationale ont abouti à une initiative majeure de la part des Gouvernements français et indonésien. En effet, 19 pays, y compris les pays de la région de l'Asie du

M. Gharekhan (Inde)

Sud-Est, les membres permanents du Conseil de sécurité, le Président du Mouvement des pays non alignés et quelques autres pays, dont l'Inde, se sont réunis en août dernier à Paris. Les divers groupes cambodgiens intéressés étaient présents. La Conférence a été précédée de larges consultations et d'une planification soigneusement élaborée. La Conférence elle-même a été structurée de manière à allouer suffisamment de temps et d'occasions aux parties intéressées pour définir les éléments fondamentaux des dimensions internes qui auraient alors pu constituer le cadre d'un règlement politique global. La délégation indienne à la Conférence de Paris a été heureuse de pouvoir contribuer à cette démarche collective et importante. Nous partageons donc la déception généralement ressentie face à l'impossibilité de parvenir à un règlement global. Néanmoins, la Conférence de Paris a bel et bien réalisé certains progrès; c'est ainsi qu'on a pu identifier et élaborer un grand nombre d'éléments nécessaires pour parvenir à un règlement global du conflit tragique au Kampuchea. En outre, les coprésidents doivent, au cours des six prochains mois, tenir des consultations avec les participants à la Conférence en vue de la convoquer à nouveau.

Alors que des consultations se poursuivent pour défricher le terrain en vue de tenter encore de parvenir à un règlement, il convient de prendre note d'un autre événement positif d'une grande importance. Le Gouvernement vietnamien a effectivement retiré inconditionnellement ses forces armées du Kampuchea dans les délais prévus. Le Viet Nam a annoncé en avril qu'il préférerait retirer ses forces dans le cadre d'un règlement global mais qu'il les retirerait même en l'absence d'un tel règlement. Le retrait de ces forces n'a peut-être pas été vérifié sous contrôle international convenu, mais la communauté internationale aurait-elle préféré que le Viet Nam ne retire pas ses forces sous prétexte qu'il n'y avait pas de solution globale? Le fait est que nul ne conteste vraiment la réalité de ce retrait, qui a été constaté et attesté par un grand nombre d'observateurs indépendants, dont des représentants de gouvernements et des organes d'information. The Financial Times du 14 novembre 1989 - d'hier donc - dit, entre autres, dans un éditorial :

"Bien que le retrait n'ait pu être dûment surveillé, la plupart des pays, y compris le Royaume-Uni, admettent que toutes les unités de combat vietnamiennes ont bien regagné leur pays."

La contribution du Viet Nam à la recherche d'un règlement politique global ne peut être niée.

M. Gharekhan (Inde)

Ce qu'il faut à présent c'est développer cet acquis pour parvenir, par des moyens politiques, à ce règlement d'ensemble tant souhaité. La seule autre option serait l'intensification des hostilités, de la violence et des conflits au Cambodge, qui déborderaient, inévitablement, les frontières nationales avec la menace toujours présente d'un conflit plus étendu.

Le Secrétaire général, dans son rapport sur l'activité de l'Organisation et dans son rapport ultérieur sur la situation au Cambodge, a demandé que l'on s'attache maintenant à prévenir la reprise des combats, dont on peut aisément imaginer les conséquences, notamment l'incertitude qu'elle engendrerait pour tous les intéressés. Ma délégation partage pleinement son opinion, à savoir qu'il ne saurait y avoir de solution militaire et qu'il ne faut pas ménager les efforts pour épargner au peuple cambodgien davantage de souffrances et d'effusions de sang. La priorité absolue doit être accordée à un cessez-le-feu et aux mesures corollaires propres à en garantir le respect pendant que se poursuivront les consultations en vue d'un règlement politique.

Ma délégation appuie et partage l'idée que la question du Kampuchea doit être attaquée sur deux fronts. Premièrement, comme je l'ai déjà souligné, elle doit être abordée dans le contexte de la recherche d'une paix durable dans la péninsule indochinoise en particulier et dans l'Asie du Sud-Est en général. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une approche équilibrée qui tienne compte des intérêts de sécurité de tous les pays de la région et de l'élimination de toute ingérence extérieure. Les éléments essentiels d'une paix durable sont un règlement politique d'ensemble sans recours à des moyens militaires, la cessation de toute ingérence extérieure et de toute aide militaire, et le non-retour aux politiques et pratiques de génocide. Le Cambodge doit être un pays souverain, indépendant, neutre et non aligné, en paix avec lui-même et avec tous ses voisins. Cela exclut toute présence militaire étrangère au Cambodge. L'Assemblée nationale du Cambodge a adopté la Déclaration de neutralité permanente dans laquelle tous ces principes sont consacrés.

On note, dans les gouvernements et l'opinion publique en général, un sentiment grandissant d'horreur devant les actes de génocide perpétrés par le régime de Pol Pot contre ses propres compatriotes - brutalités qui, en moins de quatre ans, on fait parmi plus d'un million de morts. Le Secrétaire général a demandé à juste titre :

M. Gharekhan (Inde)

"l'adoption de mesures visant à assurer le non-retour aux politiques et pratiques universellement condamnées de la période 1975-1978..."

(A/44/670, par. 31)

Je tiens à souligner ces dates mentionnées par le Secrétaire général : 1975 à 1978.

Dans son éditorial du 13 novembre, The Washington Post écrivait :

"Il n'existe pas de formule magique, mais lorsqu'il s'agit du Cambodge, l'essentiel c'est de ne jamais oublier que la priorité absolue est d'écarter les Khmers rouges meurtriers."

Deuxièmement, des efforts nationaux et un appui international s'imposent d'urgence pour assurer la reconstruction - la renaissance, si vous préférez - du Cambodge. Ces dernières années, le Cambodge a déployé des efforts énergiques en vue de la relance de l'économie et de la reconstruction politique et sociale. Il a reçu l'appui, dans ces efforts, de secteurs importants de la communauté internationale, notamment du système des Nations Unies, au titre de l'assistance humanitaire accordée aux réfugiés et aux personnes déplacées le long de la frontière thaïe-cambodgienne.

La position de ma délégation sur le projet de résolution dont l'Assemblée générale est saisie est dictée par les considérations que je viens d'évoquer. Cette année, nous avions espéré un projet de résolution qui reflète mieux l'esprit de réconciliation et de dialogue constructif qui avait donné naissance au processus des Réunions informelles de Jakarta et conduit au retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge. Nous aurions été heureux de nous associer à un effort concret en faveur du consensus, de la réconciliation et d'un règlement politique d'ensemble. Le projet de résolution dont nous sommes saisis comporte effectivement certains éléments susceptibles de promouvoir ces objectifs. Mais, et nous le regrettons, il contient aussi certaines dispositions qui, de l'avis de ma délégation, vont à l'encontre de notre objectif commun qui est de parvenir à un règlement politique d'ensemble. En outre, il ne traite pas de façon adéquate de la question la plus hautement prioritaire, à savoir la nécessité de prévenir l'intensification des hostilités au Cambodge.

C'est pourquoi ma délégation ne sera pas en mesure de voter pour ce projet de résolution. Je voudrais, néanmoins, souligner que cette position ne diminue en rien l'appui que nous accordons de tout coeur à tous les efforts politiques et diplomatiques entrepris pour trouver rapidement une solution pacifique et politique à la question du Cambodge.

M. Gharekhan (Inde)

Je voudrais, pour conclure, citer un extrait de l'intervention de ma délégation à la Conférence de Paris :

"La tragédie du Cambodge dure depuis suffisamment longtemps. Nous devons nous efforcer de dissiper le brouillard aveuglant des malentendus et détruire les murs des préjugés. L'édification de la paix, en élargissant les zones d'accord, est la chose la plus importante. Ne devons-nous pas veiller à ce que l'avenir du Cambodge ne soit plus dans le passé? Ce dont nous avons besoin, c'est de bonne volonté, de compréhension."

M. GRONDAL (Islande) (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée, qui se distingue par des perspectives de paix qui s'améliorent rapidement dans de nombreuses parties du monde, doit renouveler ses efforts pour parvenir à résoudre le problème du Kampuchea grâce à un règlement politique durable. Le peuple du Kampuchea n'a que trop longtemps attendu la paix et l'indépendance; il n'a que trop souffert pendant cette attente.

Nous avons été grandement déçus que la Conférence de Paris n'ait pu aboutir au règlement espéré, bien que certains progrès aient été réalisés dans l'élaboration de divers éléments nécessaires à ce règlement. Il faut espérer que la Conférence sera bientôt reconvoquée après de nouvelles consultations entre les participants, et qu'aucun effort ne sera épargné pour aboutir aux résultats qui s'imposent d'urgence.

Nous sommes très heureux de voir que les Etats membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est ont pris l'initiative dans cette question difficile aux Nations Unies et dans leur propre région. Ils ont engagé toutes les parties intéressées à intensifier d'urgence leurs efforts pour garantir que le problème kampuchéen sera résolu dans le cadre d'un règlement politique d'ensemble afin d'éviter au peuple kampuchéen de nouvelles hostilités, de nouvelles pertes en vies humaines et de nouvelles souffrances, et pour assurer l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale, la neutralité et le non-alignement du pays, et - plus important encore - le non-retour à tout jamais des politiques et pratiques du régime Pol Pot, universellement condamnées.

Après qu'un règlement politique sera intervenu, il faudra intensifier les programmes d'assistance internationale en faveur du Kampuchea afin d'accélérer la reconstruction de l'économie du pays et de garantir un développement social et économique au moins égal à celui des autres Etats de la région.

M. Gröndal (Islande)

L'Islande est coauteur du projet de résolution sur la situation au Kampuchea. Nous pensons qu'il offre la meilleure solution au problème du Kampuchea en réclamant un règlement politique d'ensemble et en reconnaissant le rôle important que doivent jouer les Nations Unies à cet égard et le droit inaliénable du peuple kampuchéen à l'autodétermination - droit qu'il doit exercer dans le cadre d'élections démocratiques, justes et libres, sous la supervision internationale.

Nous pensons que la communauté internationale doit assumer sa responsabilité à l'égard du peuple kampuchéen et veiller à ce que tout règlement politique qui pourrait intervenir concernant leur pays garantira le non-retour des politiques et universellement condamnées qui étaient celles des Khmers rouges lors d'un passé récent.

M. LOHIA (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (interprétation de l'anglais) : En cette heure tardive, la présence des représentants qui ont renoncé à leurs engagements personnels pour écouter ici un grand nombre de déclarations, qui à bien des égards reflètent les mêmes points de vue, témoigne de la volonté des peuples du monde de voir régner la paix, la sécurité, la stabilité, la prospérité et le bonheur pour tous. Il est réconfortant de constater que nous sommes réunis tous ensemble pour chanter à l'unisson la paix juste et durable dans la monde. Nos enfants l'ont montré lorsqu'ils se sont réunis au cours des deux derniers jours au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE) pour dire à leurs parents et aux adultes du monde qu'il n'existait pas de frontières entre les peuples à moins que nous - les adultes - ne les érigeons. Par conséquent, nous avons la responsabilité d'éliminer ces frontières, de nous tenir par la main et de chanter à l'unisson et sans fausses notes, la prospérité, la paix et la sécurité du monde.

Je voudrais tout d'abord dire combien ma délégation apprécie les efforts du Secrétaire général et le féliciter pour son rapport très complet (A/44/670) sur la situation au Kampuchea.

Le débat sur la situation au Kampuchea offre à l'Assemblée générale l'occasion d'évaluer les efforts politiques et diplomatiques qui sont actuellement déployés et de prendre des mesures appropriées pour contribuer effectivement à la réalisation d'une solution politique d'ensemble au conflit cambodgien.

La question du Kampuchea figure à l'ordre du jour de l'Assemblée générale depuis 10 ans et il semble que l'on puisse enfin espérer que l'agonie et les souffrances du peuple du Kampuchea prendront fin. Au cours des 12 derniers mois, nous avons été témoins d'un certain nombre d'initiatives diplomatiques importantes

M. Lohia (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

sur le Kampuchea, en particulier la deuxième Réunion informelle de Jakarta, qui s'est déroulée en février, et la Conférence internationale sur le Cambodge, qui s'est tenue à Paris en août. Les nombreux voyages que le Représentant spécial du Secrétaire général a faits dans les pays de la région pour tenir des consultations sur la situation au Kampuchea ont été stimulants. Il s'agissait certainement d'événements positifs; un élan a été créé, et la communauté internationale doit le mettre à profit.

Nous comprenons que la Conférence de Paris a confirmé la nécessité d'un règlement politique d'ensemble au Cambodge en vue d'apporter au Cambodge et à sa population une paix juste et durable. La Papouasie-Nouvelle-Guinée estime que pour permettre au peuple kampuchéen d'exercer son droit inné de choisir son propre destin, un retrait vérifié de toutes les forces étrangères du Cambodge est essentiel.

A cet égard, bien que nous nous félicitons de l'annonce faite par le Viet Nam qu'il a honoré ses engagements de retirer toutes ses troupes du Cambodge en septembre de cette année, il n'en reste pas moins que ce retrait n'a pas été vérifié par un mécanisme de contrôle international crédible.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée estime également que la Conférence de Paris a conclu pratiquement à l'unanimité que les Nations Unies doivent jouer un rôle central dans tout processus de règlement. Ceci est de bon augure, car les Nations Unies ont la stature, l'autorité et l'expérience requises pour surveiller et administrer un mécanisme de contrôle international crédible et impartial pour le Kampuchea.

Les Nations Unies ont réussi à traduire l'émergence d'un consensus politique en un élan pour le règlement des conflits régionaux. Elles ont pu également utiliser l'expression de cette nouvelle volonté politique en facilitant la cessation de bon nombre de ces conflits; et elles ont pu offrir aux parties l'assistance impartiale nécessaire pour établir et maintenir la paix.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est fermement convaincue qu'un appui politique, financier et moral des membres permanents du Conseil de sécurité est nécessaire à tout règlement négocié du conflit du Kampuchea. Elles ne sont pas seulement des puissances importantes ayant l'influence la plus directe sur les parties au conflit : elles sont aussi les partisans des parties belligérantes. Si seulement elles pouvaient mettre fin à leurs envois incessants d'armes au Cambodge et ailleurs, nous pourrions alors espérer la fin imminente du conflit.

M. Lohia (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

La Papouasie-Nouvelle-Guinée se félicite du dialogue qui se poursuit entre Beijing et Moscou au sujet du conflit cambodgien. C'est là une initiative dans la bonne direction qui doit, par conséquent, être encouragée. Cependant, nous prions instamment les membres permanents du Conseil de sécurité d'entamer un dialogue actif dans le cadre des droits dont ils sont investis dans le cas du Cambodge, afin de résoudre ce conflit qui n'a que trop duré.

De même, nous invitons instamment tous les Membres des Nations Unies à demander aux grandes puissances, qui apportent un appui financier ou sont fournisseurs d'armes aux parties belligérantes au Cambodge, de créer un consensus en faveur de la paix. Les changements survenus dans le climat international à l'initiative du dirigeant soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, sont d'une importance incalculable et fournissent une base solide à un consensus en faveur de la paix au Cambodge.

De même, nous invitons les diverses factions au Cambodge à rechercher la paix et la réconciliation nationale. A cette fin, elles doivent accepter des compromis. Il existe un consensus international selon lequel S. A. R. le Prince Norodom Sihanouk a la compétence et l'autorité morale nécessaires pour réconcilier le peuple kampuchéen. C'est pourquoi toutes les parties kampuchéennes doivent se grouper derrière Son Altesse Royale pour atteindre ce but de la réconciliation nationale. La Papouasie-Nouvelle-Guinée est fermement convaincue que les dirigeants des diverses factions se doivent à eux-mêmes, à leur peuple et à leur pays de concilier leurs divergences et de ramener la paix au Kampuchea. Le peuple kampuchéen mérite bien de se voir offrir la possibilité d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et au développement.

Peut-être donnons-nous ainsi l'impression de tolérer les politiques et les pratiques universellement condamnées du régime de Pol Pot, mais nous estimons que les Kampuchéens, et les Kampuchéens seuls, doivent décider de qui devrait les gouverner. Toute autre solution ne ferait que prolonger la misère et les souffrances du peuple kampuchéen.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée continuera d'appuyer les efforts des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et d'autres pays, comme le Viet Nam, en faveur d'une solution pacifique au problème cambodgien. Le projet de résolution dont est saisie l'Assemblée générale reflète l'opinion de la communauté internationale en ce qui concerne la situation au Cambodge. Nous réaffirmons donc

M. Lohia (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

notre volonté de voir une solution d'ensemble donnée à ce problème. Nous invitons la communauté internationale à faire de même et à appuyer le projet de résolution qui est maintenant soumis à l'Assemblée.

Le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée apprécie hautement le travail des institutions spécialisées des Nations Unies et des institutions de volontaires, comme le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), dont les programmes d'assistance humanitaire viennent en aide aux nombreux milliers de personnes déplacées qui se trouvent dans des camps d'attente, soit au Cambodge soit en Thaïlande.

Nous voulons aussi rendre un hommage tout spécial au Gouvernement du Royaume de Thaïlande. Bien que ses ressources soient mises à rude épreuve, il continue à supporter de bon coeur le fardeau que constituent les nombreux Kampuchéens déplacés qui se trouvent sur son territoire, en leur assurant protection et sécurité. En même temps, il apporte une contribution constructive aux efforts régionaux et mondiaux pour trouver une solution viable et pacifique à ce problème.

Les gouvernements successifs de la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont appuyé les processus de décolonisation dans le Pacifique, en Asie, en Amérique latine, en Afrique et partout ailleurs dans le monde. Nous estimons qu'une situation coloniale de ce type existe au Cambodge. Par conséquent, nous prions instamment la communauté internationale d'apporter son plein appui à un règlement politique d'ensemble à la situation au Kampuchea et au droit du peuple kampuchéen à l'autodétermination.

Pour conclure, la Papouasie-Nouvelle-Guinée tient à rappeler que, pour les pays de l'Asie du Pacifique, le conflit au Kampuchea demeure une source de grave préoccupation, en tant qu'il constitue une menace à la paix et à la sécurité dans la région. La stabilité de la région de l'Asie du Pacifique ne pourra être assurée que lorsque la paix sera rétablie au Kampuchea et que les droits du peuple kampuchéen seront universellement respectés.

La séance est levée à 20 h 10.

